

**Construction d'un groupe
scolaire et aménagements
extérieurs à Beaufort**

VILLE DE BEAUFORT (59)

équipement scolaire
aménagement paysager

2 100 000 € HT
813 m² bâti

Concours - projet lauréat
Mission complète MOE + OPC
APD en cours
2018

Dientre, mandataire, architecte, paysagiste
ETBA Nord, BET structure
Be-Bat, BET thermique et fluide
Becquart, économiste, SSI



L'ÎL'O ENFANTS

Beaufort (59)
Construction d'un groupe scolaire et ses aménagements extérieurs

Le projet adopte un parti urbain habile qui positionne le groupe scolaire comme une articulation entre le centre-bourg, la rue Aristide Briand, ses équipements d'une part et le cœur d'îlot végétal avec les espaces attenants à la salle socio-culturelle d'autre part.

Le projet valorise donc ces deux accroches complémentaires pour fabriquer une enceinte intime et sécurisée respectant l'existant avec la création d'un parvis et jardin devant le bâtiment de l'école sur la rue Aristide Briant et la création de la cour d'école, à l'arrière du bâtiment, large espace extérieur, clôturé et sécurisé mais en prolongement des espaces extérieurs du cœur d'îlot et s'inscrivant dans le paysage préservé et privilégié végétal et des bords du ruisseau de la Warenne.

Une intervention sur le cheminement de la Ruelle Joyeuse sera planifiée en amont du chantier de l'école afin de permettre l'accès notamment des enfants à la cantine pendant toute la durée des travaux.



Perspective intérieure d'une salle de classe



Plan du RdC



Perspective depuis la cour

Le projet s'implante au centre de la parcelle pour bénéficier de sa largeur la plus importante pour le déploiement d'un bâtiment fonctionnel. En créant un front bâti entre parvis et cour de récréation, il développe deux façades principales qui accompagnent la création des espaces extérieurs participant au cadre de vie du quartier et connectant le bâti à son environnement immédiat dans une logique de valorisation du caractère rural, protégé, agréable et bucolique de promenade au sein d'un contexte résidentiel paisible.

Le gabarit bâti se décline totalement en rez-de-chaussée, sans écrasement des volumes environnants, tout en proposant un dialogue avec les bâtiments existants du contexte.

La toiture en double pente assure pérennité et entretien aisé avec la récupération des eaux pluviales dans des chéneaux en dehors des espaces bâtis sur le pourtour de l'enveloppe, évitant tout sinistre intérieur.

Les codes de l'architecture rurale traditionnelle de l'Avesnois sont réinterprétés de manière contemporaine. En effet, le projet assume la mise en œuvre d'uniquement deux matériaux principaux. Le bâtiment décline la brique de nuances roses à rouges typiques du contexte avec des teintes ponctuelles de gris rappelant également la pierre bleue sur les façades. Les toitures zinc en pente répondent à celles des bâtis à proximité en prolongeant les tonalités grises. Ces matériaux offrent une grande pérennité et une forte résistance aux chocs.

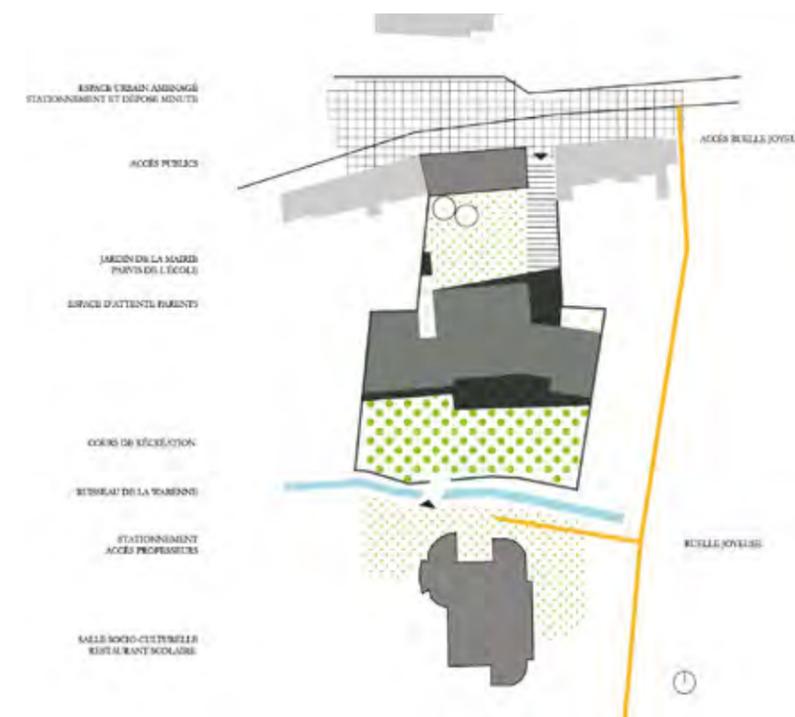


Schéma des espaces extérieurs

**Restructuration du
restaurant scolaire
polyvalent en liaison
avec l'école Louis Aragon
et la bibliothèque de
Toufflers**

VILLE DE TOUFFLERS (59)

équipement public
aménagement paysager

2 018 000 € HT - 986 m² bâti
+ 600 000 € HT - aménagements EP

Concours - projet lauréat
Mission complète MOE + OPC
Accompagnement MEL sur les espaces publics

PRO en cours
2018

Dientre, mandataire, architecte, paysagiste
Archis 2-Gonin, architecte associé
F-O-R-T, BET structure
BE-BAT, BET fluides et thermique
BIO.TOP, BET environnement
BEHA Legrand, BET cuisine
Kiétudes, BET acoustique
Becquart, économiste



BRIQUE ANGULAIRE Toufflers (59)

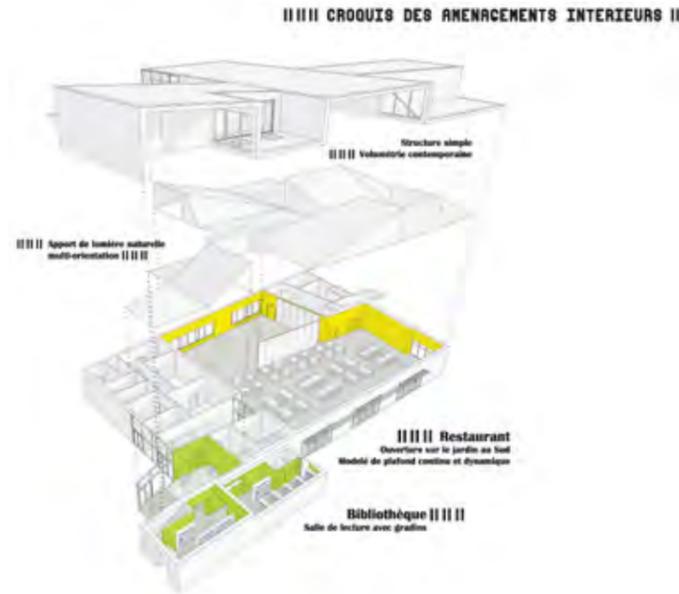
Restructuration du restaurant scolaire polyvalent

L'insertion urbaine affirme le nouvel équipement comme un élément fort du quartier, marquant son statut public tout en s'intégrant dans l'ilot. Le bâtiment constitue l'angle articulant les rues de l'Église et des Champs, accompagne et qualifie les espaces publics restructurés et apaisés, intégrant des espaces de stationnement optimisés, des cheminements piétons plus larges et confortables.

Un jeu habile de volumes hauts et bas dynamise le bâti qui décline le vocabulaire de l'angle. Le bâtiment s'intègre à son environnement avec l'ensemble des façades en briques rouges, assumant une mise en œuvre contemporaine. Les matériaux choisis et le positionnement des baies assurent la pérennité du bâtiment.

La composition architecturale assure un fonctionnement fluide pour le restaurant scolaire et les activités associées de l'école et de la bibliothèque. Le bâti referme l'ilot et la répartition du programme protège les lieux d'évolution des enfants des regards et bruits de la rue.

La salle de restauration est composée de deux surfaces séparées par une cloison coulissante permettant l'utilisation au quotidien de la salle orientée au Sud et pour laquelle le volume libre au Nord agit comme espace tampon de mise à distance thermique, phonique et visuelle.



Perspective intérieure du restaurant scolaire

Autour de la salle, des espaces techniques et de service, groupés, optimisent les circulations. Lors d'événements, la surface complémentaire déployée sur la rue s'ouvre pour constituer un espace unifié. La centralité de la salle de restauration permet des accès rapides depuis toutes les écoles via le hall à l'Ouest ou une connexion intérieure, sans emmarchement, à l'Est et qui donne accès aux sanitaires enfants mutualisés avec l'école.

Les ambiances intérieures déclinent subtilement les matériaux pour des espaces chaleureux mais non saturés qui laissent place aux usages. La luminosité est valorisée par l'association simple de couleur. Le plafond modèle un paysage intérieur déployant des facettes qui accrochent les ouvertures hautes. La signalétique extérieure se décline à l'intérieur.



Plan masse

**Construction d'une cantine scolaire polyvalente
et restructuration du pôle
d'équipements communal
d'Obies**

COMMUNE D'OBIES (59)

équipement multifonctionnel
aménagement paysager

830 000 € HT
330 m² bâti

mission complète MOE + OPC
DCE en cours
2017 - 2018

Dientre, mandataire, architecte, paysagiste
Archis 2-Gonin, architecte associé
ETBA Nord, BET structure
BE-BAT, BET fluides et thermique
BIO.TOP, BET environnement
BEHA Legrand, BET cuisine
Kiétudes, BET acoustique
Becquart, économiste



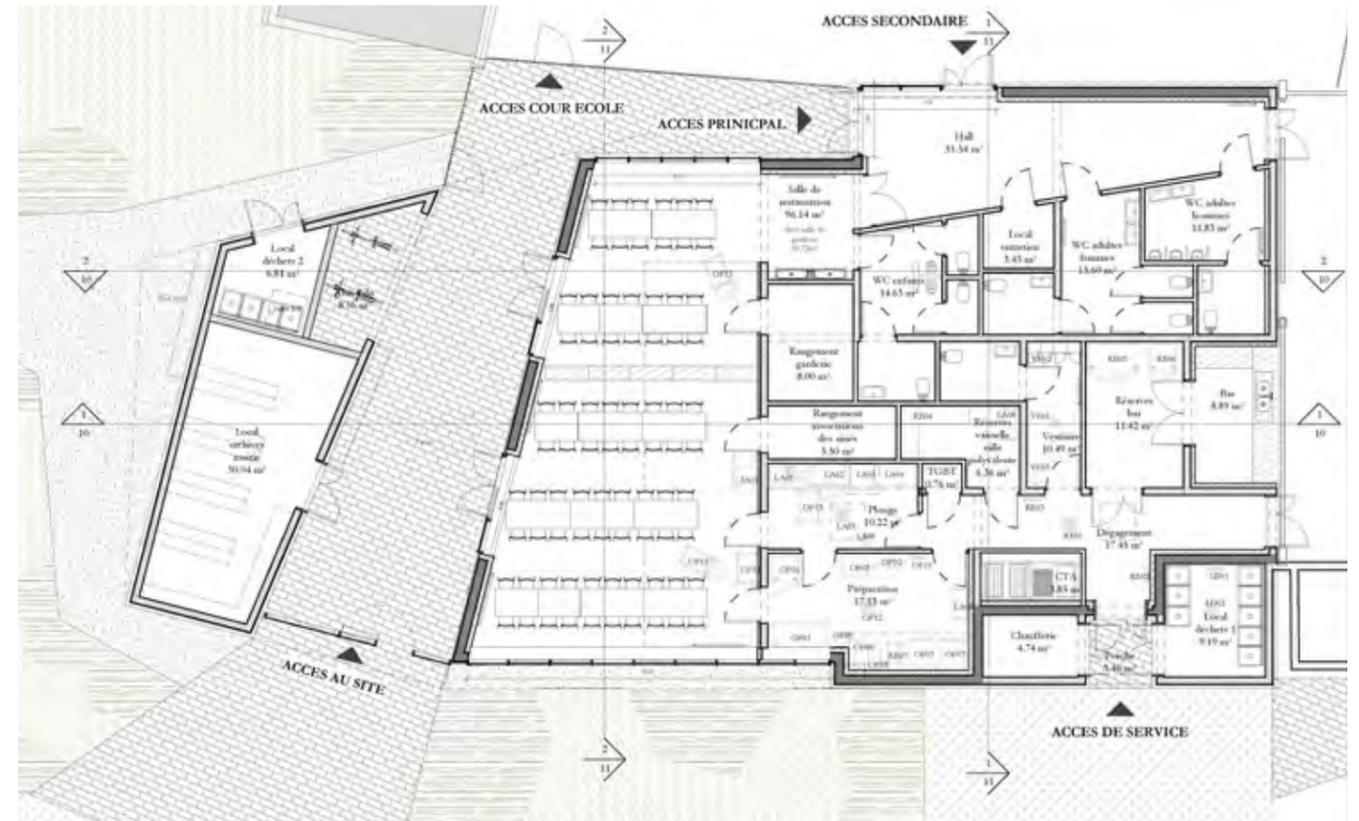
ENCEINTE Obies (59)

Construction d'un restaurant scolaire polyvalent

Le projet s'insère entre la mairie et la salle polyvalente existantes. En composant une façade sur la rue mais également sur le parking, le bâtiment referme le cœur d'îlot. Il participe alors conjointement à sécuriser l'ensemble du pôle d'équipements au sein d'une enceinte continue et maîtrisée tout en homogénéisant son traitement au profit d'une urbanité plus forte sur l'espace public et d'une lisibilité des accès plus claire notamment depuis le parking mutualisé.

Le projet, regroupant des programmes divers et des enjeux urbains pluriels est formalisé par un unique bâti, monolithique et ainsi volontairement simple et sobre, constituant une articulation entre les différents ensembles existants. Le volume uniforme dans sa matérialité est sculpté, taillé, creusé pour y intégrer les différents usages, y insuffler des qualités particulières liées à chaque situation. Ainsi, le bâti se met à distance de la mairie, ouvre une façade d'accès sur le parking, cadre une perspective entre cour d'école et espace de stationnement, intègre un espace de repos et d'attente attendant au quai bus, organise une large vue ouverte vers le contexte environnant depuis la salle de restauration, mutualise les locaux communs entre bâtiment neuf et existant, sépare clairement les espaces liés à la restauration des annexes de la mairie ou des programmes connexes au pôle d'équipements.

Proposition de signalétique



Plan du projet

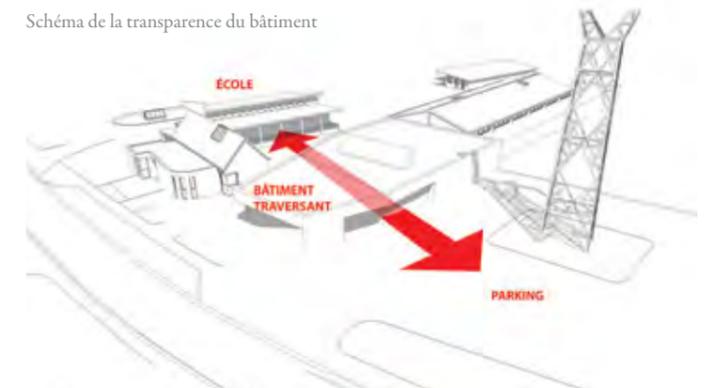


Perspective intérieure de la salle polyvalente

Au sein d'un unique volume simple et aisément appréhendable de manière à lier les parties existantes, le projet compose l'adéquation des lieux et du programme par des subtilités dans les détails apportant une complexité relative au service des usages dans la valorisation de chaque situation du terrain d'assise.

Les aménagements extérieurs offrent des paysages complémentaires et fonctionnels. En forte relation avec le bâti et participant largement à la composition d'ensemble, les espaces du parvis, de la cour et le parking composent l'urbanité de ce pôle d'équipements communaux. La gestion des différents accès permet d'assurer le fonctionnement et la sécurisation des parcours au sein des différents bâtiments.

Schéma de la transparence du bâtiment



**Construction de
l'école maternelle
«Les Roses»
et d'une structure
petite enfance
à Violaines**

VILLE DE VIOLAINES (62)

équipement scolaire
aménagement paysager
démarche environnementale - HQE

3 000 000 € HT
1 440 m² bâti

Concours - projet lauréat
Mission complète MOE
projet livré
2017-2018

sous-traitance pour Archis 2-Gonin, mandataire



TANGRAM Violaines (62)

Construction de l'école maternelle «Les Roses» et d'une structure petite enfance

L'insertion urbaine affirme le nouvel équipement comme un élément fort du quartier, marquant son statut public. Sur la venelle existante au Nord, prolongée en parvis, le bâti s'implante dans l'alignement de façade du restaurant scolaire et présente des entrées indépendantes pour l'école maternelle et la crèche mais abritées sous le même auvent. La façade en creux animée par des assemblages ludiques inspirés du tangram s'accompagne d'un jeu habile de calepinage pavé au sol et d'un traitement végétal autorisant une mise à distance des pièces en façade Nord vis-à-vis du piétonnier et marquant les limites des parcelles voisines. Le bâti participe au paysage de la rue des Chênes. Un jardin d'observation qualifie l'espace avant de la façade en retrait.

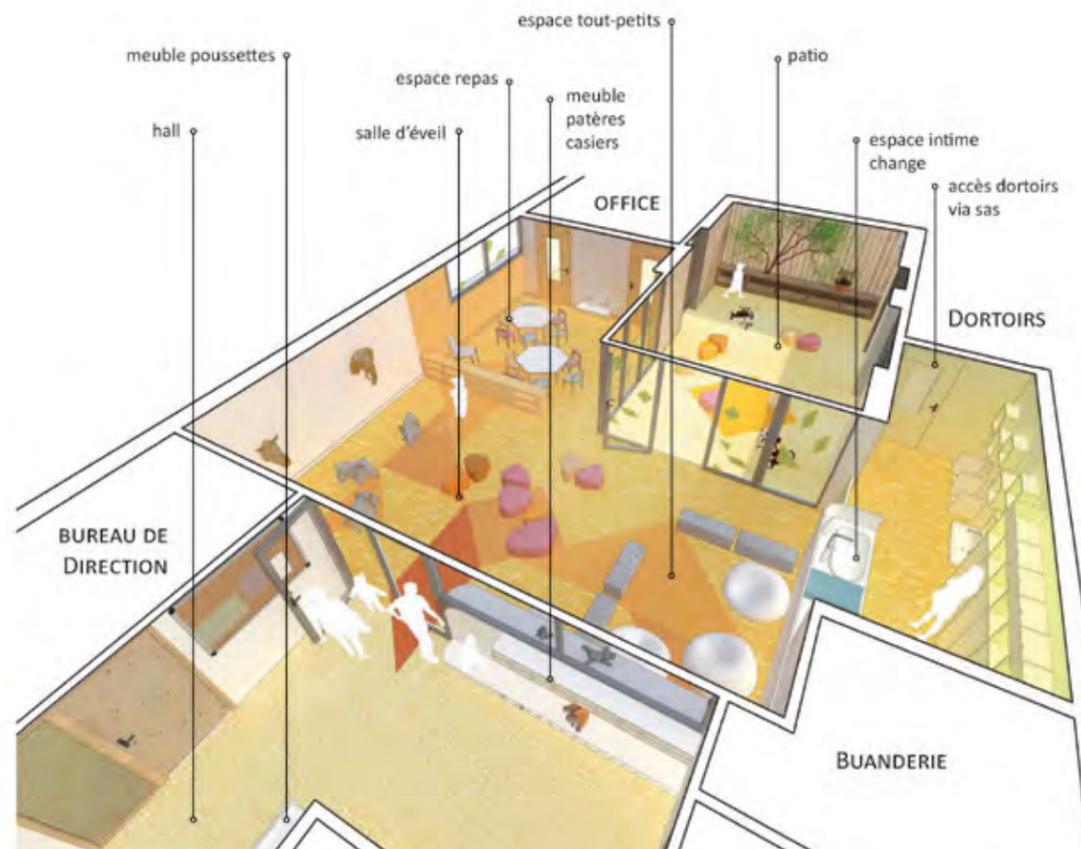
L'implantation du bâti en « L » referme et protège le cœur d'îlot des vents dominants, des regards et des bruits pour y implanter la cour de l'école orientée plein Sud.

L'implantation, la volumétrie et la matérialité de l'école identifient sa fonction et participent à sa lisibilité et l'ancrent dans son époque, avec une image contemporaine, sobre et animée. Le projet en ossature bois décline, avec une palette restreinte et maîtrisée de matériaux : deux calepinages de bardage bois, des assemblages de panneaux colorés, des toitures pentées végétalisées permettant le tamponnement des eaux pluviales et une couverture en étanchéité souple.



Vue depuis l'espace change

Axonométrie des espaces d'évolution des enfants



Le projet en ossature bois décline une palette restreinte et maîtrisée de matériaux.

Des volumes hauts imbriqués sur un socle plus bas identifient les espaces intérieurs majeurs et partagés : halls, salle d'éveil de la crèche, salles de classe et d'ateliers de l'école, salle de psychomotricité. Matérialisés de manière différenciée, ces volumes ponctuent le bâtiment, rythment les façades, séquentent les parcours et offrent un apport de lumière supplémentaire en hauteur pour une multi-orientation de toutes ces pièces baignant les espaces d'une confortable clarté.

La composition architecturale assure un fonctionnement fluide pour l'école et la structure petite enfance. Ainsi, deux accès principaux sont aménagés respectivement depuis le parvis au Nord. Ces entrées proposent des vues traversantes depuis le hall de l'école vers la cour et depuis le hall de la crèche vers le patio. L'implantation urbaine et l'organisation interne en pôles clairement repérables optimisent les surfaces de circulation.

Les ambiances intérieures de l'école et de la crèche déclinent subtilement les matériaux et couleurs pour des espaces accueillants, chaleureux mais non saturés qui, dans une cohérence globale de l'équipement, laissent place aux usages et activités. Le motif du tangram, décliné en bardage de façade, en vitrophanie, en revêtement de sol extérieur est également déployé en intérieur pour assurer la signalétique d'orientation. Adoptant des compositions abstraites, il devient support d'imagination et de jeux notamment dans les espaces extérieurs et décliné de manière figurative, il assure l'identification des espaces et usages pour les enfants.

Les aménagements extérieurs offrent des paysages complémentaires propices au jeu, à la découverte et à l'appréhension de la nature. En forte relation avec le bâti et participant largement à la composition d'ensemble, les espaces du parvis, du jardin d'observation et de l'aire de jeux composent l'urbanité du quartier.

Le fonctionnement des deux entités école et crèche offre néanmoins modularité et polyvalence.



Requalification écologique de la friche de la Verrerie Blanche à Anor

VILLE D'ANOR (59)

aménagement paysager
programme pilote RENOUER

1 700 000 € HT
30 501 m²

Mission complète MOE espaces publics
DET en cours
2017-2018

Ageci, BET VRD mandataire
Dientre, urbaniste, paysagiste
Entime, BET environnement



PLANTER LE DÉCOR Anor (59)

Requalification de la friche de la Verrerie Blanche dans le cadre du programme Renouvellement Urbain et Ecologique des Espaces Ruraux des ENR

Le projet urbain et de paysage propose de qualifier la friche à partir d'un espace majeur : l'esplanade centrale ouvrant les vues depuis la rue de la verrerie blanche, dans l'épaisseur du quartier, vers le parc. Celle-ci, met en valeur le patrimoine réhabilité en fédérant les usages de city stade, de parvis pour l'équipement, de stationnement évolutif en surface d'accueil pour événements et installations diverses. L'esplanade est positionnée comme l'articulation principale entre réhabilitation et constructions neuves en dégagant un juste espace appropriable connectant Nord-Sud, et entre voirie existante et parc en organisant la perspective Est-Ouest.

L'esplanade peut accueillir 24 véhicules grâce à un traitement sobre et polyvalent. Réalisée en stabilisé dans une logique économique et d'ambiance «nature», elle est animée par des lignages en pavés qui organisent le stationnement. Cet aménagement non routier permet d'utiliser la surface de l'espace public pour la tenue d'événements divers en bénéficiant d'une surface dégagée sans lecture de parking. Au centre de l'esplanade, l'aménagement devient parvis de l'équipement. A l'Ouest, elle intègre un city stade composé à l'aide de clôtures hautes ajourées dans une logique d'ouverture des vues vers le parc, sans implantation d'un élément standardisé. L'esplanade est mise à distance et sécurisée de la voirie par une bande plantée qui accentue la perspective vers le parc. Les éléments de mobilier urbain (bancs, stationnement vélos, potelets, ...) permettent de cadrer et de maîtriser l'emprise accessible aux véhicules.

L'esplanade est bordée par une voirie double sens qui, couplée à une seconde voie à l'arrière de la Verrerie, crée une boucle de circulation avec deux sorties sur la rue existante. Ces deux voies donnent accès au patrimoine réinvesti de la Verrerie et aux logements groupés implantés parallèlement au Sud. Elles desservent une voirie Nord-Sud qui borde le parc aménagé à l'Ouest du site et distribue l'ensemble des autres lots : logements groupés au Sud du site, béguinage au coeur du quartier, logements groupés à l'Ouest, lot libre au Nord. Cette voirie se termine au Nord par un dégagement articulant les programmes de logements, une zone de stationnement et l'accès aux jardins familiaux. Cette articulation qualifiant la fin de la voie intègre, sans lecture de ce dispositif, la possibilité du retournement des véhicules.

Le projet propose une optimisation des réseaux carrossables pour limiter au maximum la présence de la voiture sur le site. Ainsi, seules deux voies offrent une connexion avec la rue bordant le site à l'Est pour proposer une boucle autour du bâtiment réhabilité de la Verrerie. Ces deux percées transversales desservent une troisième voie Nord-Sud.



Plan de l'ensemble des aménagements et plan détaillé des aménagements aux abords de la verrerie



Perspective d'ambiance dans le parc

Vue aérienne sur l'ensemble du nouveau quartier



En impasse, elle articule au Nord les programmes de logements et de jardins familiaux grâce à une placette qui offre une aire de retournement. L'ensemble des voiries permet le double sens de circulation et est mixte, c'est-à-dire que les véhicules motorisés et les modes de circulation doux partagent le même espace. Ce principe permet de réduire la largeur des voiries. Associé à un traitement paysager valorisant le site, ce dispositif incite à des parcours à vitesse réduite pour les automobilistes.

Le parc est composé de différents milieux complémentaires : berges, prairie humide, prairie mellifère, prairie basse d'ombre avec hôtels à insectes, verger avec tables de pique-nique, bosquets. Des passerelles bois, un ponton bois, une aire de jeux, un espace réservé aux interventions pédagogiques animent le lieu connecté à grande échelle via des cheminements doux à l'école au Sud, à la forêt à l'Ouest.

Les deux secteurs de jardins familiaux sont également des lieux de vie avec l'intégration d'espaces communs avec composteurs collectifs, éolienne de pompage d'eau pour alimenter les parcelles, bacs hors sol en hauteur accessibles à tous, bancs ombragés, abri pour animations diverses.

**Restructuration
et mise en accessibilité
d'une mairie et de la salle
des associations
de Beaufort**

VILLE DE BEAUFORT (59)

équipement administratif
aménagement paysager

212 000 € HT
200 m² bâti

Mission complète MOE + OPC
Projet livré
2017



FLEUR BLEUE

Beaufort (59)
Restructuration et mise en accessibilité de la mairie et de la salle des associations

Le projet d'aménagement proposé a pour ambition de rendre accessible la mairie sans donner la lecture des dispositifs réglementaires obligatoires comme des éléments ajoutés et juxtaposés.

La mise en accessibilité est l'occasion de modifier positivement la perception du parvis et de l'accueil de l'équipement en améliorant la fonctionnalité et le confort.

La mise en accessibilité extérieure a pour but de réaménager une partie de l'espace public devant la mairie tout en permettant à celui-ci de s'intégrer dans un éventuel aménagement futur de l'ensemble de la place.

La disposition des différents éléments (place PMR, rampe, végétation, ...) permet d'éviter aux véhicules de stationner devant l'entrée et de pacifier cet accès.

Cet espace non circulaire et réservé aux piétons, couplé à l'implantation de végétation permet de créer un événement sur le parcours de la rue Aristide Briand pour marquer la centralité liée à la mairie et accrocher ainsi l'espace de la place entre elle et l'église.

Le projet intérieur prend le parti de créer un espace central de rencontre, une articulation entre l'espace du public et l'espace des bureaux de la mairie. C'est ce trait d'union entre habitants et élus et personnel municipal qui est valorisé et matérialisé.



Aménagements du parvis de la mairie



Place accessible devant la mairie avec intégration des dispositifs réglementaires

Celui-ci s'intègre à un espace traversant créant une bande ouverte visuellement de l'entrée jusqu'à l'arrière de la mairie et offrant au lieu un large éclairage naturel.

La concentration de l'aménagement sur cet espace de rencontre permet d'intervenir à minima ailleurs sur l'existant.

Cette pièce trait d'union qui focalise les moyens est donc matérialisée de manière différente avec deux éléments colorés : le bois de type contreplaqué bouleau vernis mat et une couleur vive plus marquée déclinée en peinture au mur, en panneaux mélaminé au plafond et en sol souple.

Un revêtement de sol et un faux-plafond marquent le lieu d'accueil toujours dans une logique de continuité et intègrent un éclairage adapté.

Chacun des éléments fonctionnels qui composent la pièce constitue l'architecture pour modifier l'image intérieure de l'équipement, son ambiance mais ne vient pas s'ajouter, se superposer aux éléments bâtis.

On y trouve donc un système construit où l'architecture est meuble ou le meuble est architecture avec :

- une paroi vitrée coulissante pour séparer phoniquement le hall distributif ;
- des rangements fermés et ouverts le long de la paroi de la salle des mariages renforçant son isolation phonique et créant une continuité, un glissement entre hall et bureau ;
- une banque d'accueil dont une partie accessible aux PMR est amovible et se « range » dans le mur d'étagères.

Aménagements intérieurs de la mairie



**Restructuration
et mise en accessibilité
de l'accueil
de la Direction Territoriale
Nord-Pas-de-Calais
de Voies Navigables
de France**

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
LILLE (59)

tertiaire

210 000 € HT
415 m² bâti

Mission complète MOE
Projet livré
2015

Dientre, mandataire
Becquart, économiste BET thermique et fluides, OPC



PLIAGES Lille (59)

Restructuration et mise en accessibilité de la Direction Territoriale Nord-Pas-de-Calais de Voies Navigables de France

La proposition cherche, en sus de la mise en accessibilité des espaces d'accueil du public, à requalifier l'entrée afin de mettre en valeur certaines caractéristiques du bâtiment et de profiter des travaux pour moderniser l'image de la direction territoriale, lui donner une ambiance contemporaine forte permettant d'intégrer l'ensemble des éléments à disposer dans cet espace.

La requalification est engagée depuis le porche extérieur avec la mise en place d'une vitrophanie sur la nouvelle façade vitrée et d'un «totem» signalétique conçu et réalisé avec un vocabulaire commun à l'aménagement intérieur et intégrant les éléments nécessaires à l'accessibilité.

La mise en forme des différents éléments s'inspire des profils de bateaux, réinterprète l'image d'une vague, dans la continuité et l'habillage de l'espace existant présentant des biais et recoins ainsi retravaillés au profit de la lisibilité des espaces d'accueil.

Les volumes intérieurs créés composent une «seconde peau», un doublage décollé du sol qui offre ainsi le respect et la mise en valeur du marbre travertin existant et évite les jonctions complexes notamment au niveau des marches. Le sol existant reste un fil conducteur dans le bâtiment, de l'entrée aux étages.

La structure proposée permet de délimiter très clairement la zone d'accueil du public, notion importante pour la mise en accessibilité. Les parois et le faux-plafond accompagnent les parcours des visiteurs vers l'accueil puis vers le couloir d'accès au sanitaire et à la salle de réunion. Support d'une signalétique adaptée, ils rendent lisible la zone accessible et créent un seuil entre celle-ci et les bureaux réservés à l'usage du personnel.

Le doublage des murs existants permet d'intégrer l'ensemble des éléments techniques et fonctionnels. Cette intégration des éléments est réalisée sous forme de niches qui constituent les creux de la vague, sur le mur gauche, pour les encastrer : plate-forme élévatrice, boîte clés, pointeuse, extincteur, défibrillateur, alors que les dispositifs sont eux complètement modelés dans la forme du doublage, sur le mur droit, avec la main courante et la banque d'accueil.

Les surfaces sont ainsi optimisées avec l'ensemble des éléments techniques concentrés sur ces parois. Certains panneaux sont également perforés pour constituer les coffrages des radiateurs et améliorer l'acoustique des lieux.

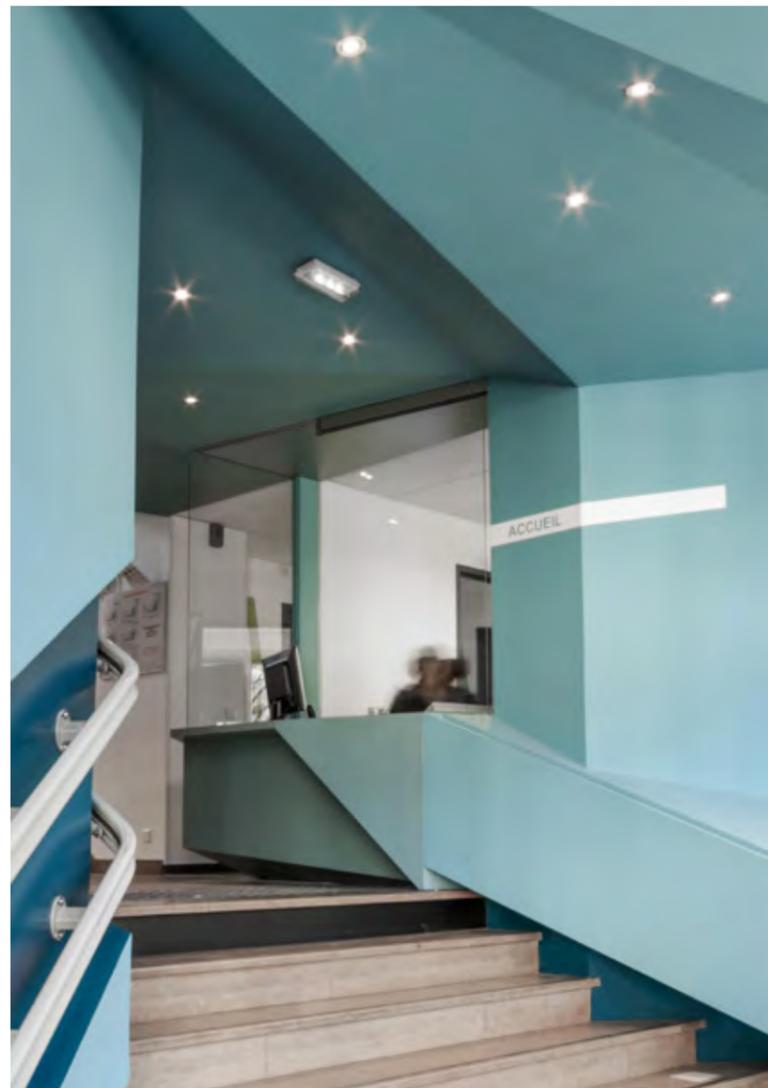
www.dientre.com contact@dientre.com
tél : +33 (0) 9 81 98 10 51 fax : 03 66 72 84 59
34 . rue de la Cité 59800 Lille . France

DIENTRE S.A.R.L. d'Architecture au capital de 7500€ B 533 391 439 R.C.S. LILLE . SIRET : 53339143900015 . APE : 7111Z . TVA : FR55533391439 . N° d'Inscription National à l'Ordre des Architectes : S14711



Vue de la signalétique extérieure de l'entrée

Vue depuis l'espace détente sur l'intégration murale de la plate-forme élévatrice et des éléments techniques



Vue d'un détail de jonction entre la main courante et les panneaux recouvrant le radiateur



Les espaces arrière sont recloisonnés pour y intégrer un sanitaire accessible. Cette restructuration est globale pour reconfigurer la forme des différentes pièces et constituer une distribution confortable, un bureau d'accueil plus lumineux et une salle de réunion plus aisément appropriable.

Cet aménagement offre également l'avantage de son caractère réversible et évolutif. L'habillage traité en plaques de plâtre et médium peints permet d'être entretenu et modifié en fonction de l'usage des lieux ou de l'évolution de la charte graphique de la structure. Les dimensions originelles des lieux sont préservées et l'enveloppe créée et fixée sur ossature métallique peut être démontée assez simplement tout en offrant une image et une ambiance forte.

www.dientre.com contact@dientre.com
tél : +33 (0) 9 81 98 10 51 fax : 03 66 72 84 59
34 . rue de la Cité 59800 Lille . France

DIENTRE S.A.R.L. d'Architecture au capital de 7500€ B 533 391 439 R.C.S. LILLE . SIRET : 53339143900015 . APE : 7111Z . TVA : FR55533391439 . N° d'Inscription National à l'Ordre des Architectes : S14711

Restructuration et extension de la salle de sport Salvador Allende d'Escaudain

VILLE D'ESCAUDAIN (59)

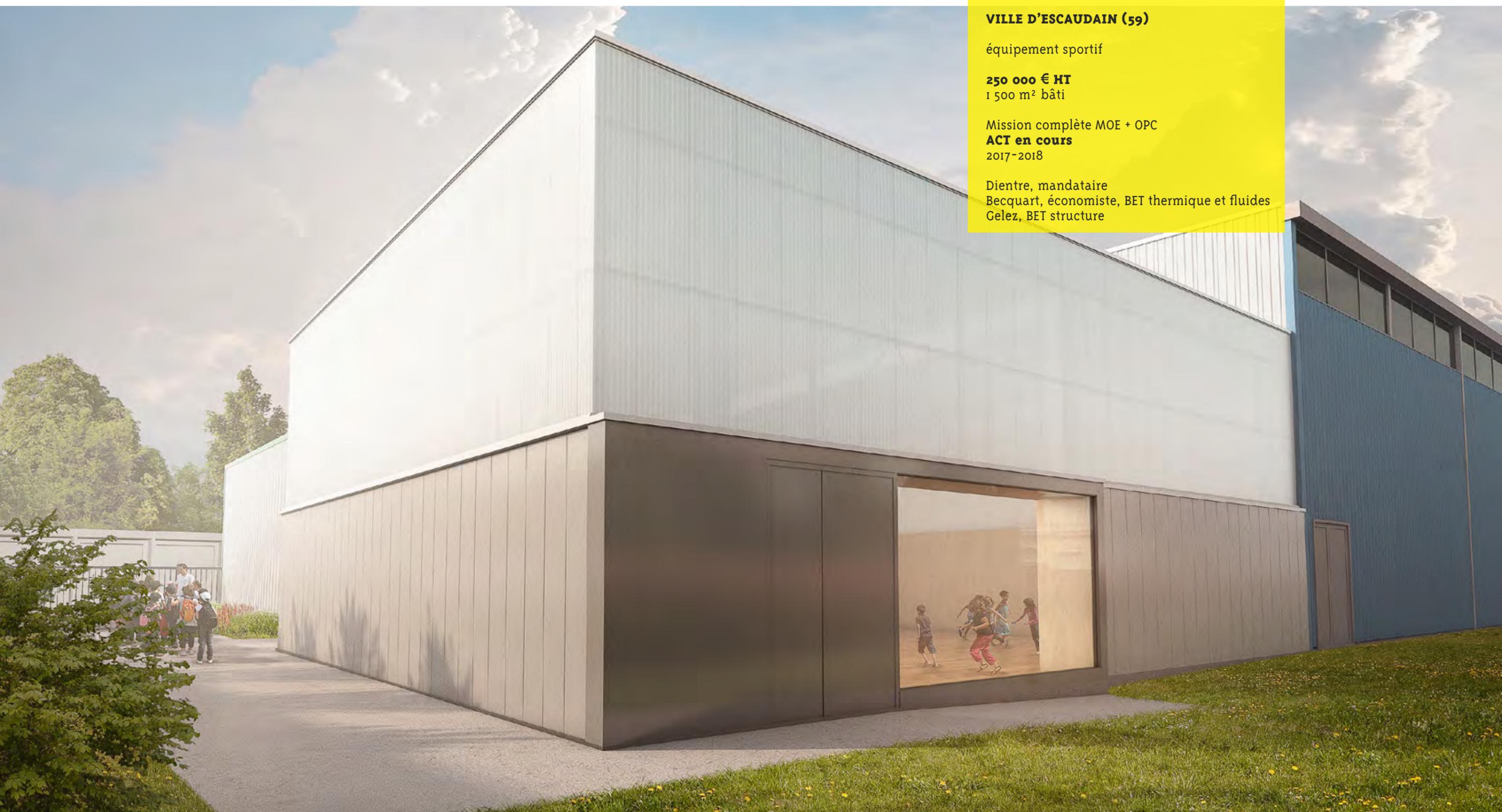
équipement sportif

250 000 € HT
1 500 m² bâti

Mission complète MOE + OPC

ACT en cours
2017-2018

Dientre, mandataire
Becquart, économiste, BET thermique et fluides
Gelez, BET structure



PROLONGATIONS

Escaudain (59)
Restructuration et extension de la salle de sport Salvador Allende

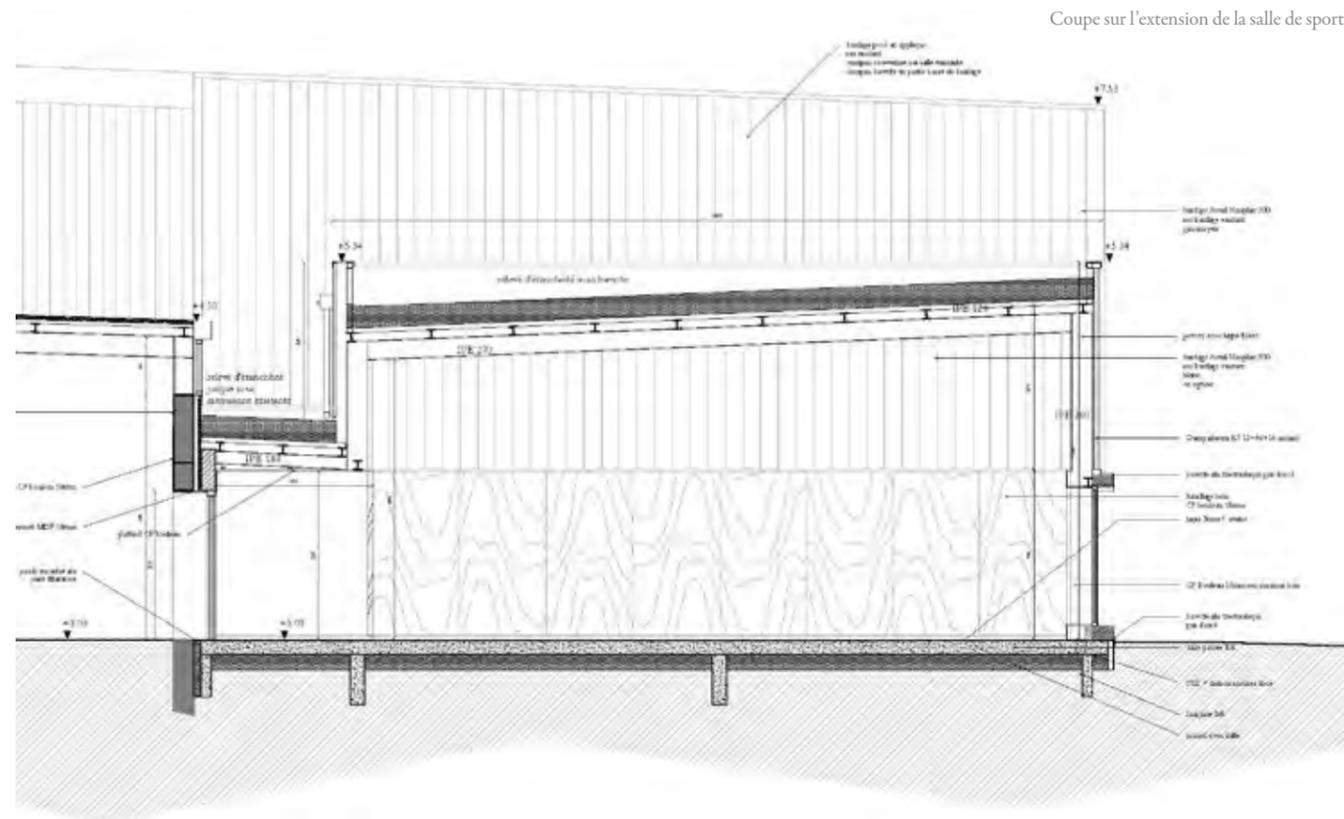
La salle de sports existante s'insère dans le tissu urbain du centre-ville d'Escaudain et bénéficie d'une visibilité depuis la place Gambetta, espace public central de la commune.

Le projet de restructuration d'une partie de l'existant et d'extension de la salle de sport existante imbrique plusieurs objectifs :

- la restructuration du bloc sanitaires du public à proximité de l'entrée principale pour leur mise en accessibilité ;
- la création d'une infirmerie dans la partie Nord ;
- la création d'un espace de réception, de bar et de réserves séparés des espaces de pratiques sportives en restructuration de la salle polyvalente existante ;
- la création d'une nouvelle salle polyvalente dojo/gymnastique en extension du volume Sud existant avec rangements associés.



Perspective intérieure du bar

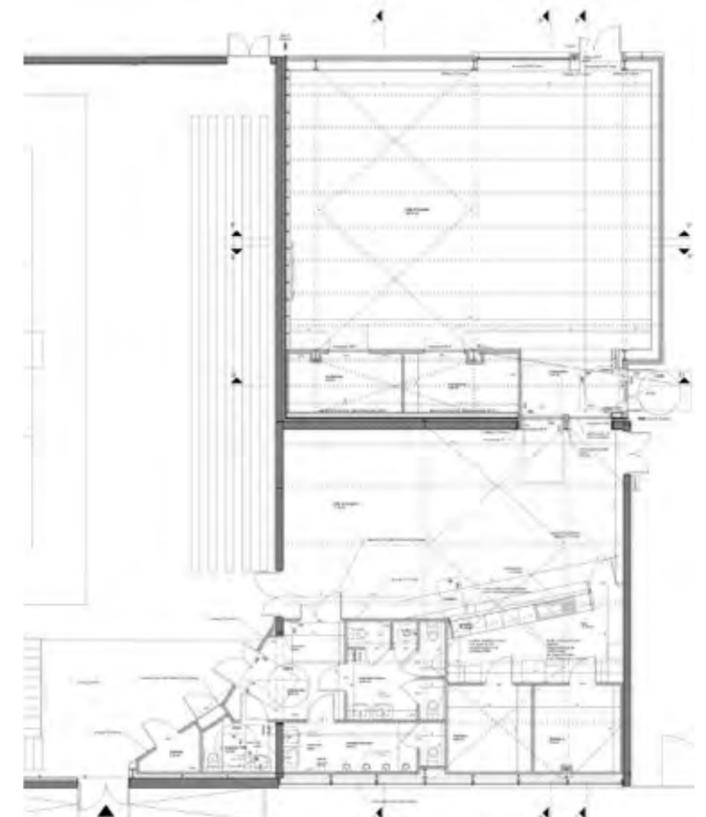


Coupe sur l'extension de la salle de sport

Le projet d'extension s'adosse, au Sud-Est, aux façades existantes de la salle principale et de la salle polyvalente réhabilitée en salle de réception de manière à prolonger les alignements existants et à s'inscrire dans la continuité des volumes bâtis. Il est composé de deux volumes simples. La salle de sport avec un volume haut du gabarit de la salle de réception et une bande plus basse assurant la transition entre ces deux volumes hauts, fonctionnant comme chéneau et accueillant les deux locaux de rangement et une entrée/dégagement entre accès secondaire, salle de sport et salle de réception.

Le volume principal de l'extension est habillé d'un bardage en métal thermolaqué gris moyen sur la partie basse. La partie haute est constituée de deux façades (Sud et Est) en polycarbonate pour apporter de la lumière à l'intérieur de la salle et d'une façade (Ouest, vers la salle de réception) en bardage métallique thermolaqué blanc. Un large encadrement en alu thermolaqué gris moyen s'inscrit dans la façade Est en partie basse et intègre une baie vitrée ouvrant la salle de sport sur le petit jardin arrière et une porte/sortie de secours.

Plan du rez de chaussée



**Construction
d'une maison médicale
à Escaudain**

VILLE D'ESCAUDAIN (59)

tertiaire

1 000 000 € HT
430 m² bâti

Etude de faisabilité et de pré ESQ
Etude achevée
2016

Dientre, mandataire
Becquart, économiste



SANTÉ DE BRIQUE

Escaudain (59)
Construction d'une maison médicale

La construction d'une maison médicale ruelle Blanqui à Escaudain a pour objet l'implantation d'un équipement de service de santé en coeur de ville et au contact des zones d'habitat.

Cette implantation a vocation à apporter un service de proximité à la population d'Escaudain avec facilité d'accès et de pratique de l'équipement tout en permettant à plusieurs professionnels de santé de se regrouper au sein d'un pôle permettant de mutualiser leurs moyens d'exercice et de bénéficier des opportunités offertes par le classement du secteur en ZFU. L'étude de faisabilité a donc pour objectif d'évaluer la compatibilité entre le site envisagé et le programme attendu comprenant de 6 à 10 espaces dédiés à différentes professions libérales et les espaces connexes.

Les notions de polyvalence, de modularité et d'évolutivité sont ici prises en compte de manière à permettre l'appropriation des locaux par des professionnels différents selon des configurations variées.

Le projet propose l'implantation du bâti en longueur parallèlement à la ruelle Blanqui, sur les 2 parcelles GHI «réservées» par la commune de manière à créer un angle urbain marqué au croisement de cette ruelle avec le débouché de la desserte interne du futur lotissement. Le stationnement est positionné sur 2 des parcelles communales en lanière et est masqué, dans le sens de la circulation automobile, par l'équipement. Cet espace extérieur comprend 20 emplacements de parking dont 2 PMR.

Les 3 parcelles communales non utilisées peuvent permettre l'implantation de stationnements supplémentaires ou être rentabilisées par vente du foncier ou aménagement complémentaire pour la réalisation de logements par exemple.

Un confortable espace de hall, largement vitré sur la rue et qui peut être approprié comme salle d'attente ouvre directement sur le bureau d'accueil. L'espace central de distribution donnant accès à l'ensemble des salles de consultation constitue une épine dorsale éclairée zénithalement dans la longueur du bâti et adopte une géométrie variable pour intégrer des espaces d'attente et permettre, grâce à la trame structurelle, de faire varier les surfaces des différents bureaux.



Schéma d'implantation du bâti et de l'espace de stationnement



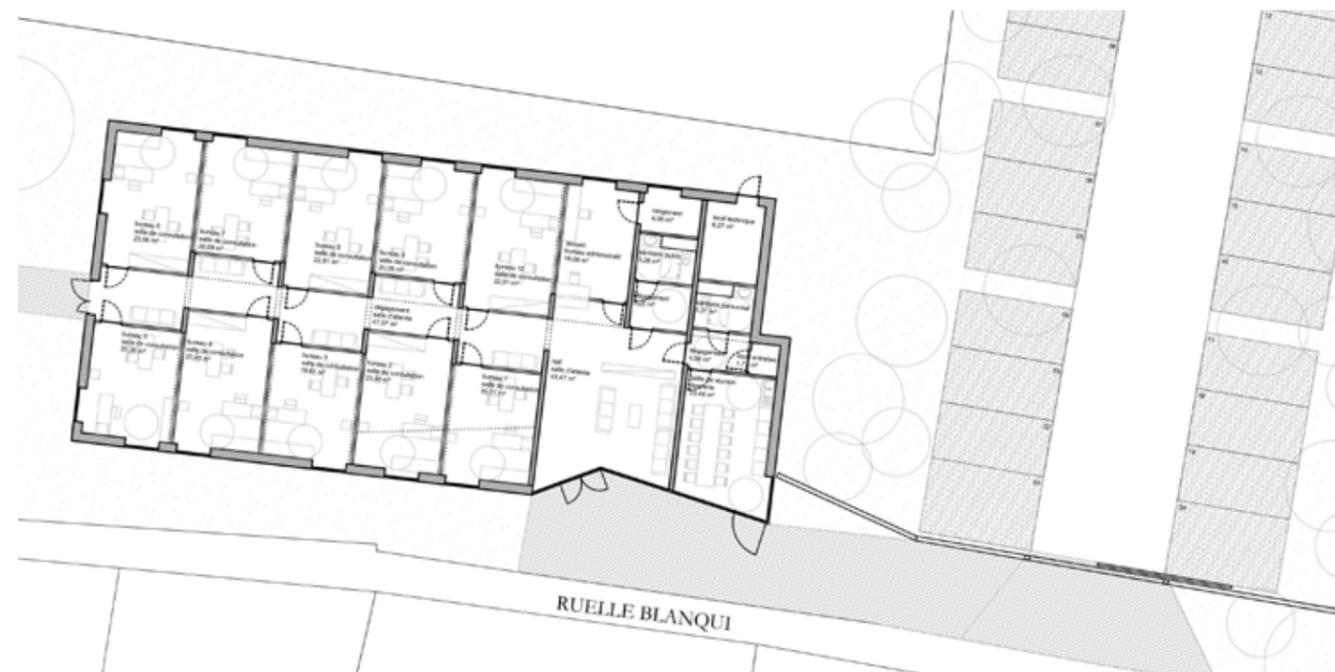
Schéma de positionnement des accès



Schéma de composition des zones public et personnel



Schéma de principe structurel permettant la modularité des locaux



Plan du rez-de-chaussée

Vue d'ensemble du projet

Le terrain disponible est optimisé avec l'intégration de 10 bureaux/salles de consultation au sein du bâtiment. Ce nombre et donc la surface développée peuvent être réduits dans une logique d'économie et en fonction de l'étude de marché.

Le personnel dispose des espaces en angle Sud-Est avec implantation notamment d'une salle de réunion/tisanerie pouvant avoir vue sur la rue et l'accès au stationnement. Des locaux de stockage et techniques s'implantent également sur cet angle moins perceptible urbainement alors que la volumétrie souligne l'intersection des voies à l'Ouest et l'entrée principale.



**Construction
de 49 logements locatifs
à Lomme**

LOGIS-MÉTROPOLE
LOMME (59)

logement collectif
aménagement paysager

5 000 000 € HT
3 300 m² bâti
Concours
2014

Sous-traitance pour Archis 2, mandataire



FAILLES Lomme (59)

Construction de 49 logements locatifs

Le projet tire parti de son positionnement au croisement des rues Winston Churchill et Victor Schœlcher, voirie de desserte créée sur le site Ercat. Constituant l'entrée Est sur le site, l'angle bâti de notre lot 7 fait office de proue de la mutation engagée sur l'ensemble du site.

Celui-ci est donc travaillé en biaisant légèrement le rez-de-chaussée pour offrir une perspective ouverte vers et depuis la rue Victor Schœlcher tout en dégagant visuellement l'espace du carrefour pour la sécurité de la circulation automobile et en ménageant un passage confortable pour les piétons en pied de bâtiment.

Le principe du développement du bâtiment comme connexion urbaine est également décliné en le composant comme une articulation entre tissu traditionnel existant des maisons de ville et nouveau quartier.

En effet, le projet assure une transition d'échelle en se greffant par le bâtiment A aux maisons individuelles par sa volumétrie assumant un maintien de l'angle au Nord et s'affinant vers le Sud pour s'inscrire dans la largeur des constructions mitoyennes.

Le positionnement et la volontaire minimisation de l'attique sur R+3 permet également de privilégier la hauteur de la construction sur le jardin partagé vers l'angle des rues et de créer ainsi une jonction douce et harmonieuse entre la hauteur de l'opération et celles des maisons de ville.

La matérialité de la façade sur la rue Winston Churchill renforce cette connexion à l'environnement immédiat avec un parement brique remonté jusqu'au R+3 sur la partie accolée aux maisons alors qu'une seconde partie plus large est traitée en enduit clair.

Ce découpage donne à lire une verticale prolongeant la séquence existante des façades de la rue tout en instaurant des largeurs de plus en plus importantes jusqu'à l'angle pour une progression entre individuel et collectif.

Les subtilités de traitement de cette façade s'inscrivent néanmoins dans un vocabulaire sobre et assurant la continuité du front à rue avec une façade plate.

Le concept de rythme urbain se retourne ensuite le long de la rue Victor Schœlcher et se concrétise par la réalisation de deux bâtiments confèrent à l'ensemble de l'opération une échelle de logements collectifs aisément appréhendable à l'échelle de l'humain grâce aux porosités et aux respirations ainsi offertes.



Une échelle de logements appréhendable à l'échelle de l'humain



Axonométrie générale sur l'ensemble du projet qui présente une composition claire et fonctionnelle

Un redent créé en façade du bâtiment prolonge le principe de ces percées vers le cœur privatif entre les bâtiments qui s'inscrivent également en continuité de l'écriture architecturale du lot 6 attenant.

Cette animation du front bâti urbain assure également les fonctions de desserte piétonne par ces lieux de transition entre espace urbain et intimité du logement et qui apportent une qualité de cadre sur les parcours d'une part, en offrant de larges vues sur les espaces extérieurs partagés mais surtout à l'intérieur des logements d'autre part, avec des orientations multiples.

Ces failles assument un traitement colorimétrique en contraste avec les façades sur rue et sur jardin composées de parement en briques grises en rez-de-chaussée surmonté d'un enduit clair pour les étages.

Ce traitement, également décliné sur les cadres des baies vitrées, accentue la perception des porosités et du rythme créé depuis la voie et donne à lire l'épaisseur de la ville de l'espace public vers l'espace partagé.

L'opération est néanmoins perceptible comme un ensemble par le marquage continu du rez-de-chaussée dont les clôtures en maille métallique des percées mais également des locaux vélos prennent le relais du traitement du bâti en brique dans des teintes similaires.

Axonométrie sur jardin



MUR HABITÉ

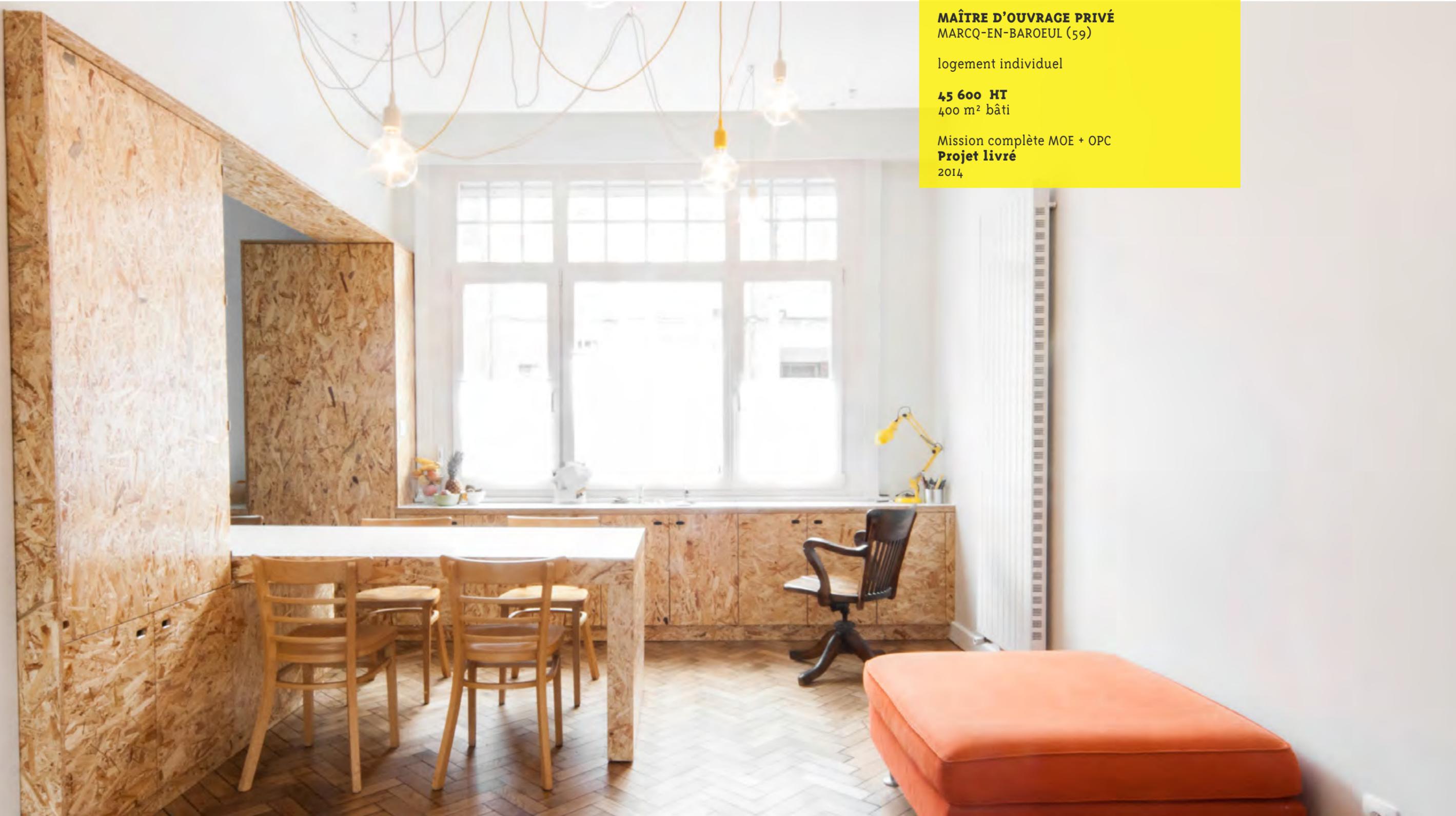
Restructuration et aménagement intérieur d'une maison de ville à Marcq-en-Baroeul

MAÎTRE D'OUVRAGE PRIVÉ
MARCQ-EN-BAROEUL (59)

logement individuel

45 600 HT
400 m² bâti

Mission complète MOE + OPC
Projet livré
2014



MUR HABITÉ

Marcq en Baroeul (59)
Restructuration et aménagement intérieur d'une maison de ville

Le projet a pour ambition la recombinaison du premier étage d'une maison bel-étage permettant d'agrandir et d'optimiser l'espace principal de vie, d'organiser et de qualifier les rapports entre les différents usages pour une fonctionnalité, un confort, une clarté et une impression de grandeur amplifiés.

Le premier étage existant était divisé en deux parties : un espace traversant et ouvert utilisé en salon/salle à manger ; un espace cloisonné en petites pièces avec une distribution centrale permettant de concentrer les accès sur le palier.

La démolition en deux endroits du mur de séparation entre salon/salle à manger et «pièces de service» crée des porosités qui permettent de : lier les surfaces des différentes pièces en conservant le palier et ainsi la séparation visuelle et sonore avec l'escalier et donc avec l'entrée au rez-de-chaussée et les chambres au deuxième étage de la maison ; de révéler et d'utiliser d'utiliser la largeur de la maison en conservant sa profondeur.

Le positionnement des meubles, leur mutualisation et leur concentration au centre de la maison permet

Vue générale sur l'aménagement couplant simplicité d'organisation et animation singulière



Vue depuis le salon sur le mur porteur central de la maison habité par 3 séquences de mobilier

d'optimiser l'épaisseur du mur pour dégager un maximum d'espace libre sur les murs périphériques afin de pouvoir adosser d'autres meubles, accrocher des tableaux et photos, ... Les trois ensembles créent quatre jonctions entre les différentes pièces :

- le meuble continu entre salle à manger et cuisine, en façade sur rue, assure le rangement de la vaisselle et constitue le plan de travail côté cuisine et accueille les jouets et un bureau côté salon avec une tablette déployable sur les portes du meuble bas pour créer un espace ordinateur ;
- le meuble central entre salle à manger et cuisine offre des rangements accessibles depuis les deux pièces et cadrent une table mobile entre celles-ci.
- le meuble recto/verso entre salon et palier permet d'installer l'espace télévision et les éléments associés côté salon et d'offrir un placard et vide-poche sur le palier, en face du débouché de l'escalier depuis l'entrée ;
- le meuble d'accroche entre salon et sanitaire offre un rangement de type cagibi dans un dégagement dont la porte permet de fermer ou non ce sas créé entre les pièces. Dans les WC, deux grandes portes coulissantes ferment un vaste espace de stockage sur étagères.

Les meubles s'inscrivent dans le respect des éléments originels de la maison.

L'OSB est choisi pour la réalisation des mobiliers pour ménager l'atmosphère chaleureuse des lieux avec l'utilisation du bois se mariant au parquet ancien poncé et vitrifié tout en assumant un aspect brut et contemporain.

Dialogue instauré entre ancien et nouveau



**Extension
et aménagements extérieurs
d'une maison de ville
à Marcq-en-Baroeul**

MAÎTRE D'OUVRAGE PRIVÉ
MARCQ-EN-BAROEUL (59)

logement individuel

80 000 € HT
78 m² bâti

Mission complète MOE + OPC
Projet livré
2014



FENÊTRE SUR JARDIN

Marcq en Baroeul (59)

Réhabilitation et extension d'une maison de ville et aménagement de ses espaces extérieurs

Le projet investit l'arrière de la maison bel-étage existante pour qualifier et amplifier les relations entre salon/salle à manger au premier étage et jardin en rez-de-chaussée. Au premier étage, le rapport entre intérieur et extérieur est amplifié par la démolition partielle du mur porteur séparant maison originelle et extension existante et de la façade arrière qui crée une large ouverture visuelle auparavant réduite à un tiers de la largeur de la parcelle.

Le décloisonnement de l'ancienne cuisine permet ainsi de profiter de beaucoup plus d'éclairage naturel dans la pièce principale et d'une vue plus frontale sur le jardin qui apparaît donc comme plus proche.

L'électroménager et les plans de travail sont réintégrés le long des murs mitoyens dans l'épaisseur des murs de refend dans une logique de cuisine masquée derrière des grandes portes de placard pivotantes et rentrantes pour accentuer la sensation d'un salon et d'une salle à manger agrandis et prolongés vers l'extérieur, en cohérence avec l'uniformisation du sol en parquet réalisé sur ce niveau.

Cette ouverture visuelle s'accompagne d'une ouverture physique avec l'aménagement d'une terrasse en gradin offrant un accès depuis le premier étage au jardin qui était uniquement praticable en passant par le garage.

Cette terrasse en bois qui s'inscrit dans la continuité de la reprise de la façade arrière est ponctuée par de grandes jardinières qui forment garde-corps, réduisent les vis-à-vis et constituent, en mélange aux éléments en mélèze, une véritable progression de l'intérieur vers l'extérieur. Les deux niveaux de terrasse proposent un balcon haut pour lire et une terrasse intermédiaire pour manger en surplomb du jardin.

Au rez-de-chaussée, les espaces périphériques au garage ont été restructurés. La buanderie en façade arrière profite d'un espace décloisonné et ainsi éclairé en second jour via un espace de bureau réinvestissant la sous-face de l'extension pré-existante. Cet espace est ainsi fermé en alignement de la nouvelle cuisine pour une façade sans redent entre rez-de-chaussée et R+1. Une



Vue de l'extension depuis le jardin



L'électroménager et les plans de travail sont réintégrés le long des murs mitoyens dans l'épaisseur des murs de refend

porte permet, depuis ce bureau, d'accéder au jardin et à une pièce de stockage de jardin optimisant le volume vide sous la terrasse haute.

L'entrée a également été aménagée et élargie pour plus de confort d'usage avec la création d'une grande niche donnant des accès masqués au garage, à un espace de stockage pouvant devenir WC, à une penderie et à un rangement pour chaussures et vide-poche. La cour avant, entre domaine public et bâti, annonce les nouvelles interventions et modifie l'image de la maison depuis la rue avec le remplacement de la surface en gravillons par un dallage simple de pierre bleue en dialogue avec le dessin de la façade.

A l'entrée, une grande niche donnant des accès masqués



COUPE AU CARRÉ

Restructuration et extension d'une maison de ville à Marcq-en-Baroeul

MAÎTRE D'OUVRAGE PRIVÉ
MARCQ-EN-BAROEUL (59)

logement individuel
aménagement paysager

100 000 € HT
120 m² bâti

Mission complète MOE + OPC
Projet livré
2017

Dientre, architecte, paysagiste



COUPE AU CARRÉ

Marcq en Baroeul (59)
Restructuration et extension d'une maison de ville

La restructuration et l'extension de la maison individuelle à Marcq-en-Baroeul a pour objet la réorganisation des espaces et des usages du rez-de-chaussée de l'habitation et leurs connexions (séjour, salle à manger, cuisine, entrée, garage).

Le projet a pour ambition la composition d'une extension contemporaine permettant d'agrandir l'espace principal de vie, de qualifier et d'amplifier son rapport avec le jardin.

Recherchant une cohérence d'aménagement d'ensemble, le projet ne se limite pas à la constitution d'une surface supplémentaire et d'un aménagement intérieur mais conçoit les espaces et les volumes de manière globale en organisant la relation et l'aménagement des espaces extérieurs, les accès, pour profiter d'un mode d'habiter imbriqué entre intérieur et extérieur avec une réflexion poussée sur l'implantation et l'image (volumétrie et matérialité) du nouveau bâti sur la parcelle et de ses rapports avec l'existant.

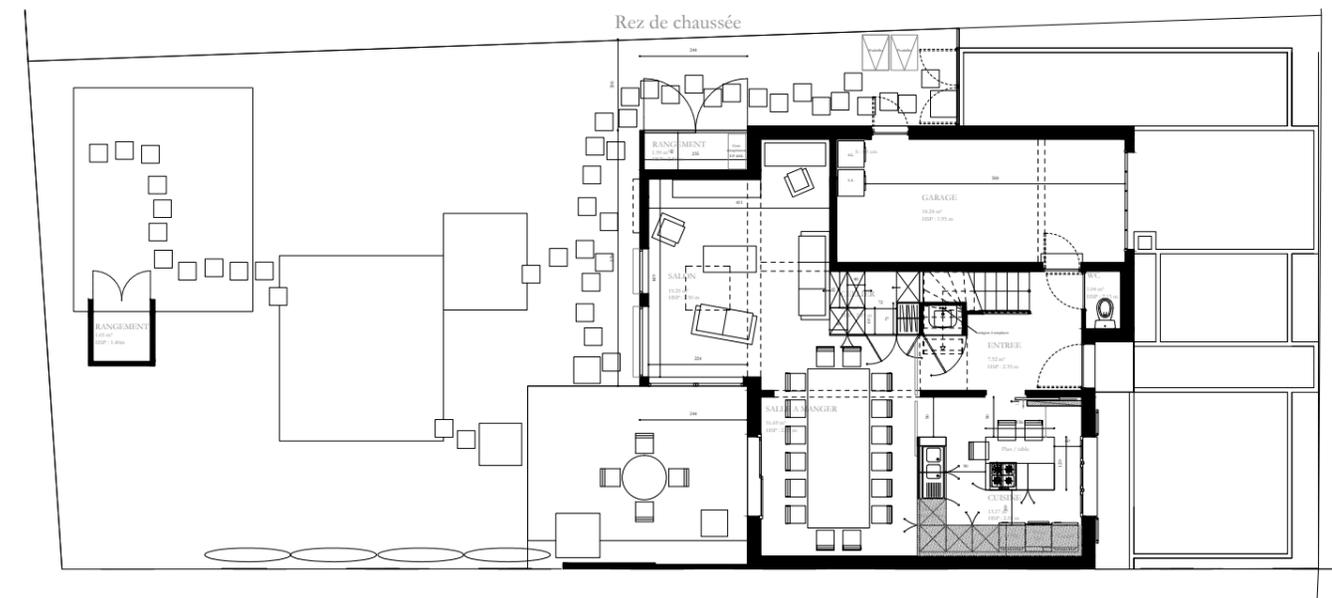
Le projet est l'occasion de l'apport d'une plus-value au bâtiment existant et d'un nouveau mode d'appropriation de la maison.



Vue de l'entrée avec le meuble intégrant le cellier



Vue générale sur l'extension



Vue depuis la cuisine vers l'extension

Le projet propose de développer une extension au centre de la parcelle, à l'arrière de la maison existante créant une imbrication des espaces de vie principaux en diagonale pour offrir une impression de grandeur amplifiée et également une luminosité importante et profitant de multiples orientations avec un rapport moins frontal mais plus imbriqué au jardin.

Ainsi, la cuisine est déplacée à côté de l'entrée et peut être ouverte sur la salle à manger prolongée elle-même par le salon en saillie dans le jardin. Chaque pièce est ouverte sur les autres mais conserve sa propre identité et son volume spécifique. Les matériaux de sol matérialisent ces imbrications formant un ensemble de séquences. Le cellier est implanté dans la continuité du noyau distributif de l'entrée et de l'escalier et s'adosse au garage.

L'aménagement extérieur décline les espaces imbriqués en carré en proposant une terrasse intime cadrée par le bâti côté Sud de la parcelle et s'ouvrant en angle sur le jardin composé d'espaces plantés dans lesquels des zones tondues permettent des appropriations libres. Le potager constitue une pièce du jardin. Un cheminement discontinu relie le jardin à l'espace avant.



**Création
d'une placette
à Mouvaux**

VILLE DE MOUVAUX (59)

aménagement paysager

82 8700 € HT
125 m²

Concours - projet lauréat
Mission complète MOE + OPC
APD réalisé
Mission suspendue en phase PRO
2016



ESTRADES, FOLIES ET FORÊT URBAINES Mouvaux (59)

Aménagement d'une placette créée dans le cadre du projet urbain du nouveau coeur de ville

Le projet propose un aménagement simple, lisible, contemporain, dynamique et percutant, entre esplanade et parc, entre minéral et végétal, entre sol et verticalité, entre ancien et nouveau, entre flux automobiles et déplacements doux, entre image et usages, entre perception et pratique, entre ambiance et fonctionnalité.

Le traitement de l'espace public se décline en deux dispositifs complémentaires :

- de légers mouvements de sol dynamisant la place, rappelant et réinterprétant l'origine latine supposée du nom de Mouvaux de multus signifiant beaucoup et vallis signifiant val, et amorçant la topographie prononcée du parc du Haumont

- des éléments verticaux et volumes hauts créant une relation d'échelle entre espace public et architectures environnantes et offrant une atmosphère et une ambiance locale à l'écart d'une image routière de carrefour

Chacun de ces deux dispositifs structurants apporte volume et dynamisme à la place et se décline en une composition minérale et une composition végétale qui articulent par leur densité et leur structure une transition entre le quartier du Coeur de Ville et le parc du Haumont.

Ainsi, les mouvements de sol prennent majoritairement la forme d'estrades pavées biaisées qui constituent des soulèvements du sol en pavés granit cadrant la perspective prolongée de l'Esplanade des Jardins vers la grille et l'entrée du parc du Haumont magnifiées. Ces estrades intègrent chacune une assise à leur niveau le plus haut. Leurs implantations et leurs orientations cadrent les parcours piétons libres entre elles, délimitent l'espace accessible aux véhicules côté accès aux garages privés et définissent des espaces libres, appropriables et vivants au niveau du quai bus et sur le devant des commerces.

Au centre de cette percée et donc de la place, les mouvements de sol s'inversent en creux pour dégager la vue et accueillir des plantes vivaces basses en trois parterres qui constituent un tapis fleuri déroulé devant la grille du parc.

Dans une logique similaire mais inversée entre minéral et végétal, la verticalité et les volumes hauts sont principalement mis en oeuvre par l'implantation d'une forêt urbaine de Prunus. Leurs troncs fins, élancés et graphiques dégagent les vues à hauteur du piéton alors que leur couvert végétal crée une masse légère qui apporte une atmosphère et une image singulière à la place tout en encadrant fortement l'entrée du parc d'un côté et l'Esplanade de l'autre.

Ce volume végétal, symbole du coeur vert de Mouvaux, accompagne les soulèvements du sol autour de la



Plan masse général des aménagements paysagers



Vue depuis la rue Mirabeau sur la proue de la placette créée et sur une des folies intégrée à la forêt urbaine

perspective valorisée alors que le centre de la place est libre de tout élément haut.

Comme pour les mouvements de sol, le dispositif s'inverse en trois endroits stratégiques pour marquer trois situations particulières sur la place et leurs usages associés : au niveau de la proue de l'îlot, des commerces existants et futurs en façade Sud et de leurs potentielles terrasses, du quai bus avec l'intégration de folies en inox qui condensent signal urbain de l'espace public depuis les voies attenantes, mise en lumière, corbeille et signalétique à l'échelle du piéton.

Ces trois arbres minéraux deviennent les symboles de cette nouvelle place, marquent les esprits et créent un repère sur les parcours qu'ils soient piétons ou automobiles. Leur forme rend lisible de loin l'animation et les pratiques développées sous elles. La composition et l'ambiance de l'espace mettent en valeur les éléments d'attractivité, remarquables et caractéristiques de l'identité et du dynamisme mouvallois tout en créant un lieu à part entière, singulier, incitant et invitant à découvrir le territoire plus en profondeur.

Les matériaux comme les couleurs choisis s'inscrivent dans la continuité des éléments mis en oeuvre dans les aménagements publics et les bâtiments à proximité : pavés granit en queue de paon, formes géométriques, teintes rouges, brunes et cuivrées, arbres remarquables, plantations basses en bandes, colonnes et pavés lumineux.

Vue depuis la rue Régis Corcelle à 10h30



REPOSER EN PRÉ

**Extension
du cimetière communal
de Beaufort**

BEAUFORT (59)

aménagement paysager

89 000 € HT
1 184 m²

Mission complète MOE + OPC
Projet livré
2018



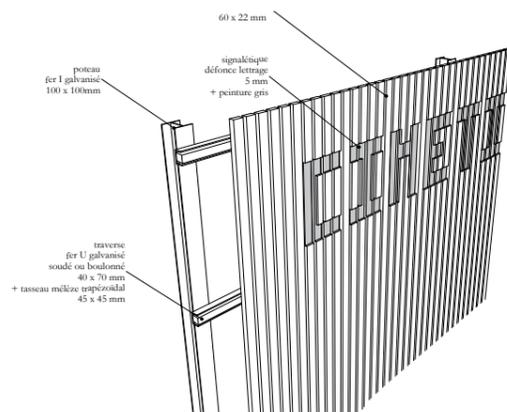
REPOSER EN PRÉ

Beaufort (59)
Aménagement de l'extension du cimetière communal

Propice au recueillement, en continuité du paysage du bocage environnant, l'aménagement compose une ambiance champêtre avec une forte présence du végétal et la mise en oeuvre de matériaux naturels mais au sein d'une trame structurée conférant sobriété et solennité au lieu..

L'aménagement, qui se situe en transition entre le bourg rural et le paysage du bocage de l'Avesnois, s'y intègre par l'utilisation de matériaux et végétaux locaux mis en oeuvre au sein d'une composition d'ensemble à l'ambiance sobre et apaisée par le végétal.

Sur la rue, un muret de soutènement en gabion de pierres bleues doublé d'une bande plantée de graminées tire partie de la topographie du site pour qualifier la limite entre la voirie et la séquence d'entrée dans le cimetière. Le long de la clôture d'entrée, une allée transversale s'ouvre au Sud sur le cimetière existant et au Nord, via un portillon, sur la parcelle attenante, anticipant une nécessité de passage.



Mise en oeuvre de matériaux naturels : la clôture bois est support de la signalétique

Depuis la rue d'Hautmont, la végétation et la clôture qualifient la séquence d'entrée intégrant le stationnement PMR



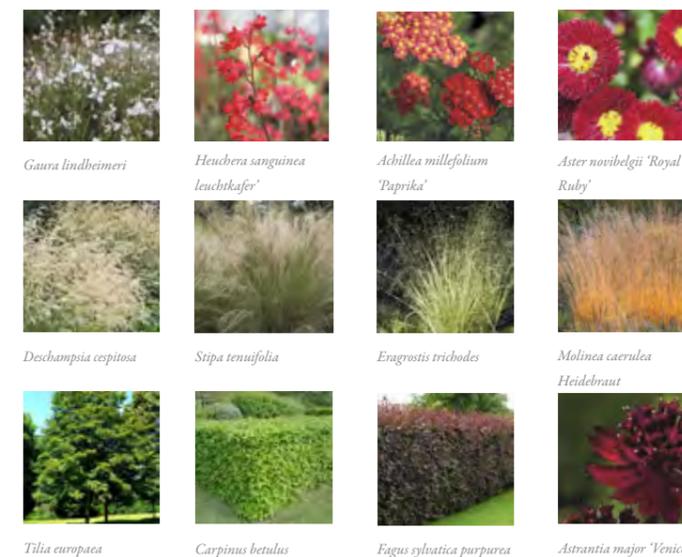
Le cimetière structuré en îlots végétalisés

Bordant cette allée coté Nord, un espace libre permettra l'intégration d'un columbarium. La clôture bois, support de la signalétique prend le relais de la haie haute en charme ceinturant la parcelle. Elle se déploie également pour cadrer un enclos poubelles et l'espace de la fontaine, accessibles depuis l'extension mais également depuis le cimetière existant.

Un portail bois ouvre sur le cimetière structuré en îlots végétalisés délimités par les cheminements en stabilisé renforcé. Face à l'entrée, l'allée principale organise une grande perspective cadrée par des haies arbustives basses. De part et d'autre de cette desserte, des allées secondaires bordent chaque secteur enherbé destiné à accueillir les tombes. Par îlot, un alignement de graminées compose un fond végétal entre les sépultures disposées en deux rangées dos à dos.

Coté Sud, le jardin du souvenir s'implante dans le renforcement créé entre la rue et la séquence d'entrée en enrobé. Un espace minéral composé d'une stèle en pierre bleue, qui pourra être gravée, et d'un parterre en pierre bleue concassée marque l'entrée du jardin. Une allée en pavés à joints engazonnés s'enfouit dans l'espace végétal du jardin surplombé d'un beau Tilleul et dessert également un jardin cinéraire développé le long de la clôture bois. Le fond de ce jardin du souvenir est planté, côté rue, par des arbustes et vivaces sur l'espace en pente.

La palette végétale est en continuité du paysage du bocage environnant



DANS MA BENNE BENNE BENNE

**Aménagement
du parking provisoire
du quartier de Fives Cail**

SAEM SORELI (59)

aménagement paysager

200 000 € HT
4 800 m²

Mission complète MOE
Projet livré
2016

Qualivia Ingénierie, BET VRD, mandataire
Dientre, paysagiste



DANS MA BENNE BENNE BENNE Lille (59)

Aménagement d'un parking temporaire créé dans le cadre du projet urbain de reconversion du site Fives Cail

Le projet propose l'aménagement d'une large étendue homogène, perceptible comme une entité unifiée au sein des murs d'enceinte existants.

Cette posture permet d'asseoir une identification facile et forte de l'espace du parking provisoire, sans morcellement de l'espace, déjà en lien avec d'autres espaces extérieurs : celui du parvis du lycée, du passage couvert, des rues alentours, ...

Elle permet également une simplicité de traitement de l'ensemble de la surface qui offre une maîtrise du budget ainsi qu'une certaine polyvalence de l'espace.

Cette simplicité de composition et de traitement est animée par quelques éléments phares qui donnent l'ambiance du lieu. Ainsi, la signalétique, les plantations, la noue ainsi que l'éclairage ont vocation à extraire l'espace de l'image d'un parking standard au profit d'une identité plus marquée, spécifique au lieu, identifiable et associée à la mutation du site Fives Cail.

La signalétique, qui permet la lisibilité claire et l'appréhension immédiate de la composition de l'espace et du fonctionnement du parking pour les automobilistes, se décline en trois dispositifs.

Ceux-ci mettent en œuvre un marquage de peinture jaune, réutilisant le matériau simple et traditionnel des parkings, qui offre un caractère aisément modifiable, en adéquation avec le caractère éphémère du lieu et le budget alloué à l'opération.

Sa mise en forme permet néanmoins de s'écarter d'un espace de stationnement classique, à la lecture routière, en s'en appropriant les codes.

Le marquage de chaque place confère un effet aléatoire voire anarchique au sein d'une trame pourtant maîtrisée et structurée et décline un aspect insolite inspiré de l'esthétique et des codes du chantier, de l'éphémère.

La signalétique se positionne également sur l'extérieur des murs d'enceinte existants en déclinant la peinture au mur.

L'aménagement propose l'installation de bennes qui constituent des jardins mobiles aux dimensions d'une place de stationnement. Ce principe imbrique modularité du lieu et bénéficie du caractère provisoire du parking comme incubateur d'idées et d'éléments à revaloriser. la récupération des structures à échéance du fonctionnement du site comme parking pour un redéploiement ailleurs sur le site ou une revente du matériel.



Les bennes constituent des jardins mobiles



Vue générale sur l'aménagement couplant simplicité d'organisation et animation singulière

Le projet développant l'aspect polyvalent du lieu et la possibilité d'appropriations diverses de l'espace liées à d'éventuelles manifestations événementielles, les plantations animant l'espace sont majoritairement proposées hors sol. La palette végétale se compose d'espèces dites «spontanées» pour une ambiance issue de la friche industrielle.

Le projet mêle ainsi tracés contemporains et plantations à l'aspect libre et naturel. Les bennes deviennent des jardins mobiles avec l'implantation de jeunes sujets graphiques d'érables en cépées couplés à une prairie fleurie agrémentée de plantes sauvages et de graminées. La noue constituant limite épaisse et basse entre parvis du lycée et parking laisse filtrer les vues entre ces deux espaces majeurs du site et offre un recul sur le bâti.

Les murs sont utilisés et mis en valeur par des marquages de communications



Création d'une aire de stationnement pour camping-cars à Landrecies

VILLE DE LANDRECIES (59)

aménagement paysager

45 500 € HT
1 000 m²

Mission complète MOE + OPC

Projet livré
2014

Dientre, mandataire
Ageci, BET VRD



PLAQUES Landrecies(59)

Aménagement d'un espace public comprenant une aire de stationnement pour camping-cars

L'aménagement de l'espace en friche avenue Dumey a pour ambition de créer une connection entre square public et chemin de halage tout en implantant des stationnements pour camping-cars en bord de Sambre. Recherchant une qualité d'aménagement dans la continuité écologique de la vallée de la Sambre, cette aire de stationnement pour camping-cars, qui doit satisfaire aux exigences «développement durable» départementales (cahier des charges du Conseil Général 59 pour l'hôtellerie durable de plein air), se veut exemplaire et constitue un véritable espace public mutualisé avec les habitants.

Le projet propose l'implantation d'une aire de trois emplacements de stationnement pour camping-cars qui s'intègrent aux espaces publics du bord de Sambre et qualifient un espace actuellement en friche.

La structuration du site permet de relier le jardin public existant au chemin de halage par une promenade piétonne continue qui avait disparu et d'assurer une transition entre ambiance urbaine du parc à l'ouest et ambiance champêtre des berges à l'est. Différents matériaux organisés par plaques ou étendues composent un ensemble et permettent de fondre les emplacements de stationnement dans un espace public global.

Ainsi, ces emplacements ne marquent pas l'empreinte des dimensions du camping-car dans l'espace mais sont constitués de plusieurs matériaux qui dépassent du cadre du stationnement et participent à une logique d'ensemble.

L'aménagement constitué de «pièces» est support d'usages mutualisés entre habitants, usagers du jardin, pêcheurs et camping-caristes. Cinq matières sont utilisées pour leurs qualités respectives et complémentaires, aux endroits stratégiques et proposent, par leur diversité, une multiplicité d'usages, une polyvalence et une évolutivité des pratiques :

- le béton brossé (ambiance urbaine pour la circulation, les emplacements, l'accroche au parc, ...),

- le stabilisé (ambiance champêtre pour la circulation, les emplacements, peut servir de boudrome, ...),

- la végétation basse tapissante (herbe et prairie humide reprenant les espèces intéressantes recensées à Landrecies par l'INPN) pour la promenade, la mise à distance des emplacements et principalement utilisée à l'est du site pour prolonger l'ambiance sauvage et champêtre du chemin de halage,



Vue sur l'aire de camping-car depuis le jardin public



La végétation intermédiaire renforce l'alignement d'arbres existants et constitue un «fond» de parc qui masque les camping-cars

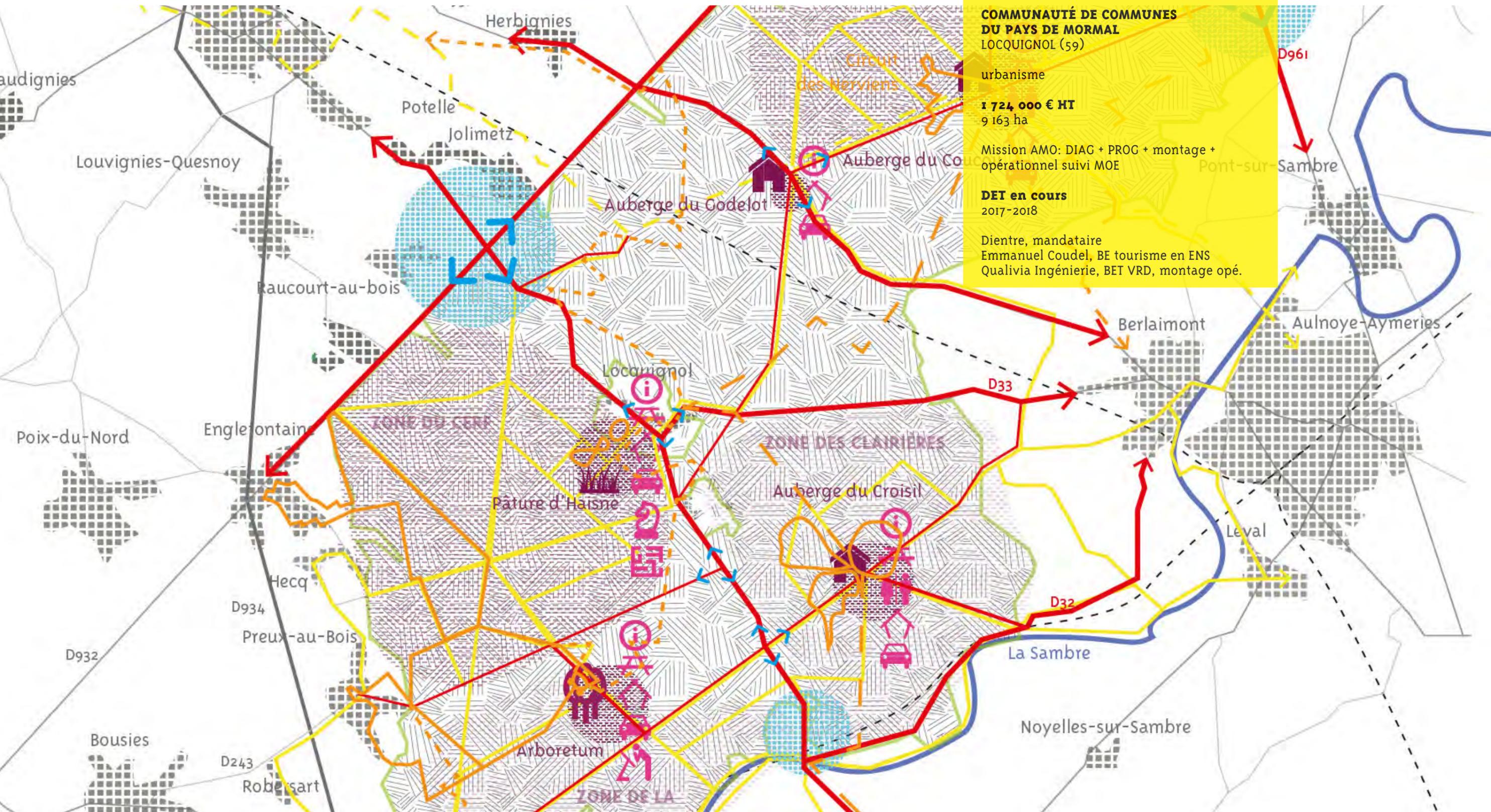
Les matériaux proposent, par leur diversité, une multiplicité d'usages

- la végétation intermédiaire (charme commun et hêtre fayard, espèces locales et résistantes en haies pour la mise à distance des emplacements) principalement utilisée à l'ouest du site pour renforcer l'alignement d'arbres existants et constituer un «fond» de parc qui masque les camping-cars et diminue leur impact visuel dans le paysage avec une alliance de la densité et de la finesse du feuillage.

- la végétation haute (aulne glutineux utilisé pour apporter de la hauteur tout en conservant entre les troncs graphiques une percée des vues et de la lumière).



Etude de valorisation de l'accueil du public en forêt de Mormal



FORÊT DE MORMAL

Locquignol (59)
Etude de valorisation de l'accueil du public en forêt de Mormal

La mission consiste en la valorisation du territoire de la forêt de Mormal et précisément en la programmation, le montage opérationnel et le suivi de réalisation d'un projet stratégique durable de développement et d'évolution de l'accueil du public en forêt.

L'appellation «thématique d'accueil du public» a émergée, en extension du vocable «touristique», qu'elle englobe. Ce dernier peut en effet revêtir une connotation restrictive, correspondant pour certains à la seule prise en compte des visiteurs occasionnels et/ou provenant d'un autre territoire alors que l'étude considère également les usagers réguliers et/ou habitants du territoire pour une intégration globale des publics en forêt.

Les habitants du territoire et les usagers sont très attachés à ce site qu'ils considèrent comme une vitrine de la forêt. Le site permet une immersion dans la forêt sans risque pour les enfants. Il est aussi apprécié pour ses cheminements empierrés (poussettes, personnes âgées). Des attentes ont été exprimées en réunion de concertation, le 9 décembre 2016 :

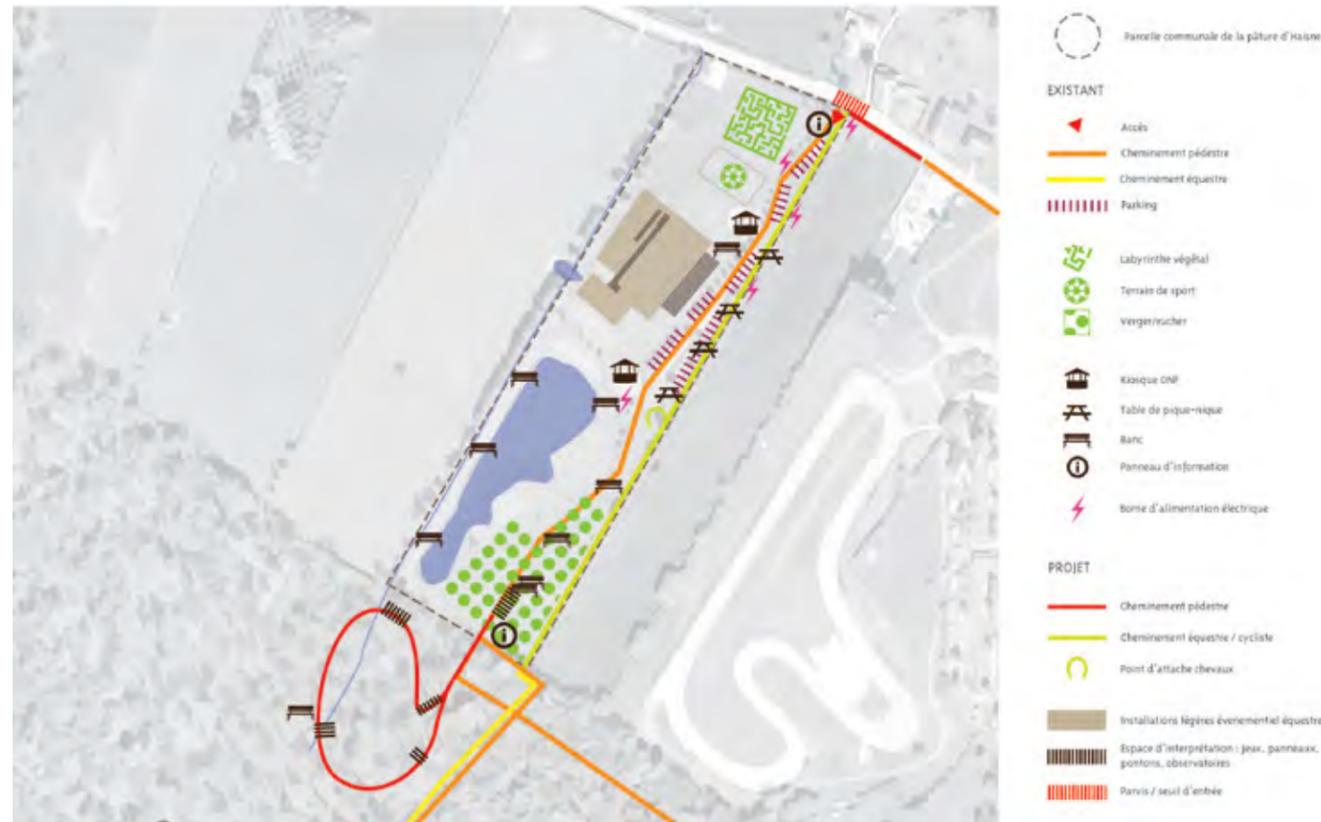


Vue projetée des aménagements de la pâture d'Haisne



Vue projetée des aménagements de l'Arboretum

Plan de la programmation de la pâture d'Haisne



- un lieu de rencontre, d'échange, d'expression, de formation
- un lieu de promenade et de détente (pique-nique, jeux, repos, sport)
- un lieu de pédagogie sur la nature en forêt avec les démarches ludiques, sensorielles, artistiques

Les potentiels paysagers et patrimoniaux du site permettent, avec toutefois des restrictions sur les conditions d'accueil du public. En effet, le lieu est isolé, donc difficile à surveiller et à entretenir au quotidien (sanitaires, poubelles). Il n'est pas desservi en électricité, ce qui restreint l'ampleur des manifestations qui peuvent y être envisagées.

Plan de la programmation de l'Arboretum



VIVEMENT !

**Rénovation
«Cradle to Cradle»
et bas-carbone
d'un quartier de ville
à Lille**

EDF ET VILLE DE LILLE (59)

urbanisme
aménagement paysager
équipement public
logement

13 ha

Concours d'idées «EDF Bas Carbone 2015»
Concours - projet exposé et labellisé COP21
2015

Atelier maA, architecte, urbaniste mandataire
Dientre, architecte, urbaniste, paysagiste
Pocheo Canopée Conseil, BET environnement
Studio Corpus, graphiste



VIVEMENT ! Lille (59)

Conception d'un quartier bas carbone à horizon 2050 dans le cadre de Lille 3000 «Renaissance»

Le projet connecte le quartier à différentes échelles avec :

- une ouverture sur la Deûle et l'aménagement d'une porte touristique en lien avec le canal et le trafic fluvial : l'eau, totem de la renaissance du quartier et réintroduit au centre du dispositif urbain, assure le lien entre les séquences de ville, sillonne, se déploie et anime les îlots ;
- des espaces publics structurants à l'échelle de la métropole et de la ville: le développement de la trame verte de Lille assure un réseau continu et structuré de lieux d'appropriation complémentaires qui célèbrent l'intégration de la nature en ville et supportent de nouvelles mobilités ;
- une composition urbaine polymorphe : la singularité des structures bâties des 4 îlots du site assume des rôles urbains différents et décline des ambiances et typologies d'espaces contextualisées

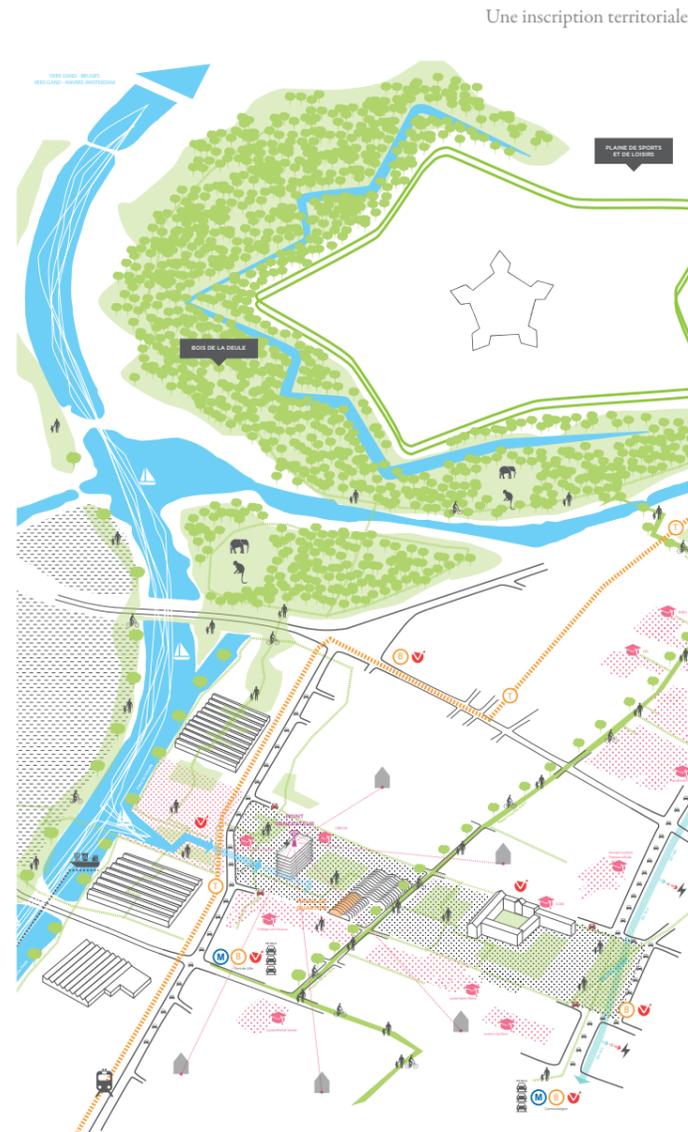
- une mixité fonctionnelle active: logements, commerces, bureaux et équipements constituent des programmes poreux, au-delà de la cohabitation, pour une mutualisation support d'échanges.

Le quartier compose des usages et ambiances complémentaires dont les aménagements inventent :

- une nature urbaine structurante avec des espaces publics non relégués aux interstices résiduels de la trame bâtie mais au contraire à l'origine des compositions urbaines ;
- un parc urbain épuratif, place du Maréchal Leclerc, où bambousaie et roselière assurent le traitement des eaux usées du quartier par phytoremédiation ;
- une reconquête des aires de stationnement par l'eau et le végétal pour une perméabilisation et une fertilisation des sols ;
- une terrasse urbaine sur l'eau avec le développement d'activités nautiques, touristiques et de loisirs sur les bords de Deûle en association à la requalification du boulevard de la Lorraine avec intégration du tram-train ;
- des porosités entre intérieur et extérieur interrogeant les limites privé/public avec des lieux publics hybrides, à l'intérieur des bâtis, et des hauteurs de construction limitées pour une ville de communication sensorielle entre les fonctions hébergées en étages et le sol ;
- la culture et la biodiversité comme art de vivre combinant notamment intensité urbaine et maraîchage au profit d'une ville comestible avec un restaurant d'application qui exploite les cultures publiques, la plantation de houblon pour la fabrication de bière locale, les bassins d'aquaponie, les ruches et poulaillers, ...

La diversité programmatique, sociale et typologique est mise en place via :

- le développement du palimpseste bâti valorisant les architectures existantes pour une ville renouvelée attentive aux identités historiques et aux impacts écologiques dans laquelle sont imbriqués le principe d'une démolition quasi nulle et l'implantation de constructions neuves répondant aux ambitions de densité ;



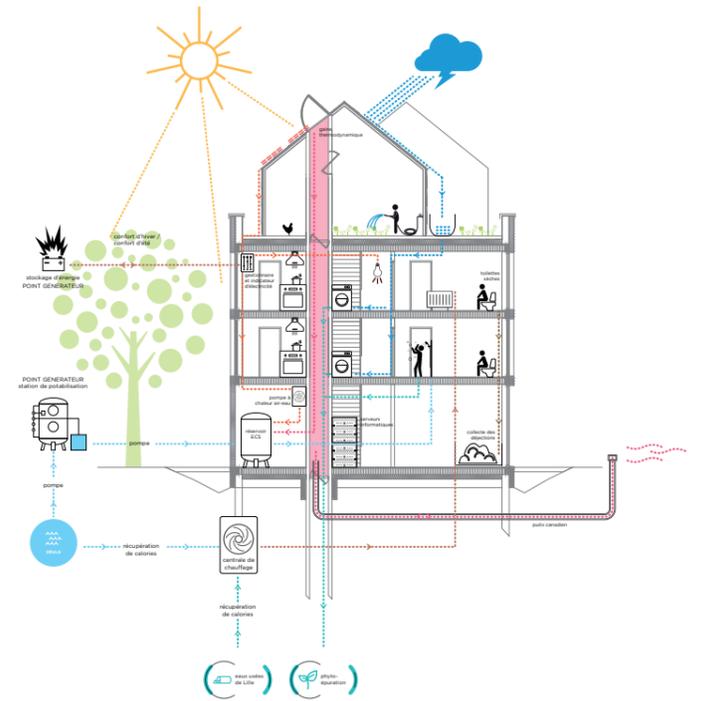
La tour EDF devient le point Générateur énergétique du quartier

- des principes de réhabilitation adaptés à chaque cas et couplant toujours préservation des éléments patrimoniaux, amélioration des performances énergétiques et développement de nouveaux usages ;
- des systèmes constructifs vertueux avec une mutation puisant dans l'existant puisque les déconstructions produisent la matière brute des architectures nouvelles en appliquant un processus de surcyclage local ;
- de nouveaux modes d'habiter ancrés, flexibles et concertés avec des espaces partagés aux usages libres offrant des pièces communes supplémentaires aux habitations ou des appropriations privées flexibles et réversibles dans le temps.

Le principe de sobriété innovante est à l'oeuvre par la concrétisation :

- de grands principes permacoles créant un véritable écosystème au fonctionnement circulaire dans lequel les programmes sont choisis pour que chaque déchet d'activité constitue la ressource d'une autre fonction ;
- d'un mix énergétique associant photovoltaïque, éolien, solaire, récupération de calories et techniques alternatives pour une autonomie énergétique et même un approvisionnement d'autres quartiers en cas de production excédentaire ;
- de solutions simples et facilement appréhendables, maîtrisables et appropriables par les usagers plutôt qu'un recours à la technologie ;
- d'une mobilité décarbonnée, active et choisie par chacun avec la relocalisation des besoins du quotidien et la complémentarité des moyens de transport maillant le territoire.

Le bâti est équipé d'une gaine centrale, concentrant les différents réseaux



Création
d'un nouveau
quartier rural
à Molhin

IBA BASEL 2020

urbanisme
aménagement paysager

60 ha

Concours d'idées «IBA Basel 2020»
Concours - projet prix du jury et publié
2013

Dientre, urbaniste, architecte, paysagiste



ASSEMBLAGES

Rheinfelden / Möhlin (Suisse)
Séquences paysagères, trame urbaine et modularité architecturale

Le projet propose des principes d'aménagement, comme une règle du jeu du développement et de la mise en valeur du territoire Rheinfelden Est / Gare de Möhlin, au service de deux ambitions fortes : cohérence territoriale des interventions (qualité environnementale, structuration et séquençage des paysages, préservation et renforcement de la mixité fonctionnelle) et richesse des modes d'habiter (contextualisation, diversité des formes et des usages, adaptabilité et évolutivité des logements).

Le parti d'aménagement adopte une logique d'assemblage de pièces élémentaires qui se décline à différentes échelles. A l'échelle du territoire, un corridor écologique structurant relie les entités naturelles et agricoles existantes : le Rhin, les boisements, les grandes cultures, les surfaces maraîchères qui participent à la diversité du paysage et connecte Möhlin et Rheinfelden Est.

Plus qu'une réserve foncière, cet espace préservé ancre les modes de vie dans le territoire, assure une respiration au sein des extensions urbaines, maintient et développe la diversité des fonctions et notamment les activités



Exemples d'assemblage à l'échelle du bâti : évolution typologique dans un volume défini

Vue d'ensemble : les différentes séquences du corridor et les extensions urbaines aux programmes diversifiés



Les jardins familiaux traversent le corridor écologique habité et cadré qui offre une vue ouverte privilégiée sur le paysage

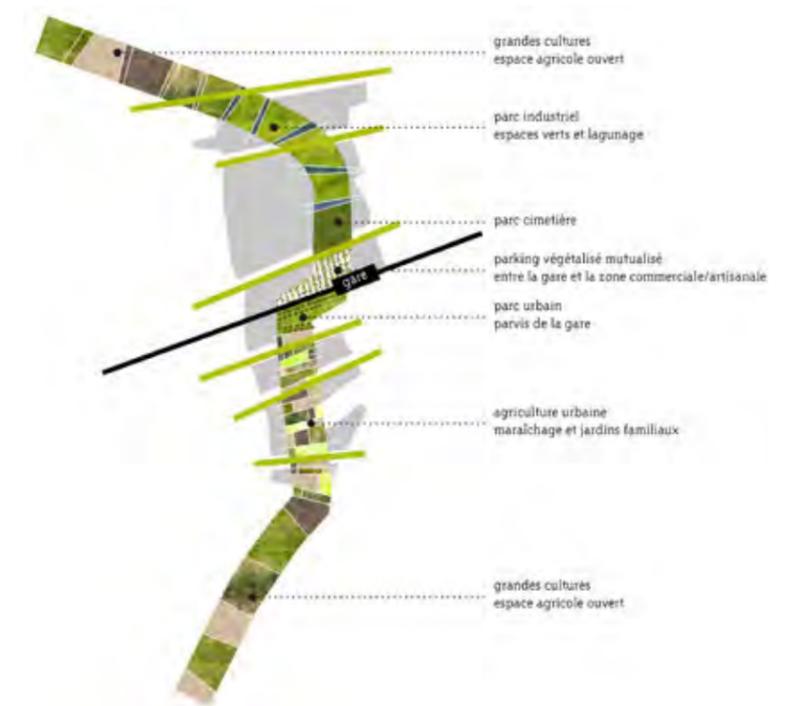
économiques. Ce corridor, large espace ouvert qui préserve un minimum d'espaces agricoles et d'espaces publics en parallèle du développement progressif de pôles économiques liés aux infrastructures routières et ferroviaires et à la proximité de Bâle, accueille en effet une diversité d'usages et d'ambiances articulés en séquences du sud du territoire vers le Rhin

Ces séquences paysagères sont associées à des séquences bâties complémentaires. Elles constituent les extensions urbaines du territoire et les façades du corridor, imbriquant ainsi les fonctions de la ville et de la campagne qui habituellement s'ignorent. Cette lisière commune les concilie, leur apporte mutuellement de la valeur dans une logique de protection réciproque et de remise au centre des espaces ouverts et protégés qui font partie intégrante du système urbain.

A l'échelle du quartier, des porosités transversales relie Möhlin à la forêt et assoient la perméabilité entre ville et corridor écologique en croisant leurs fonctions respectives.

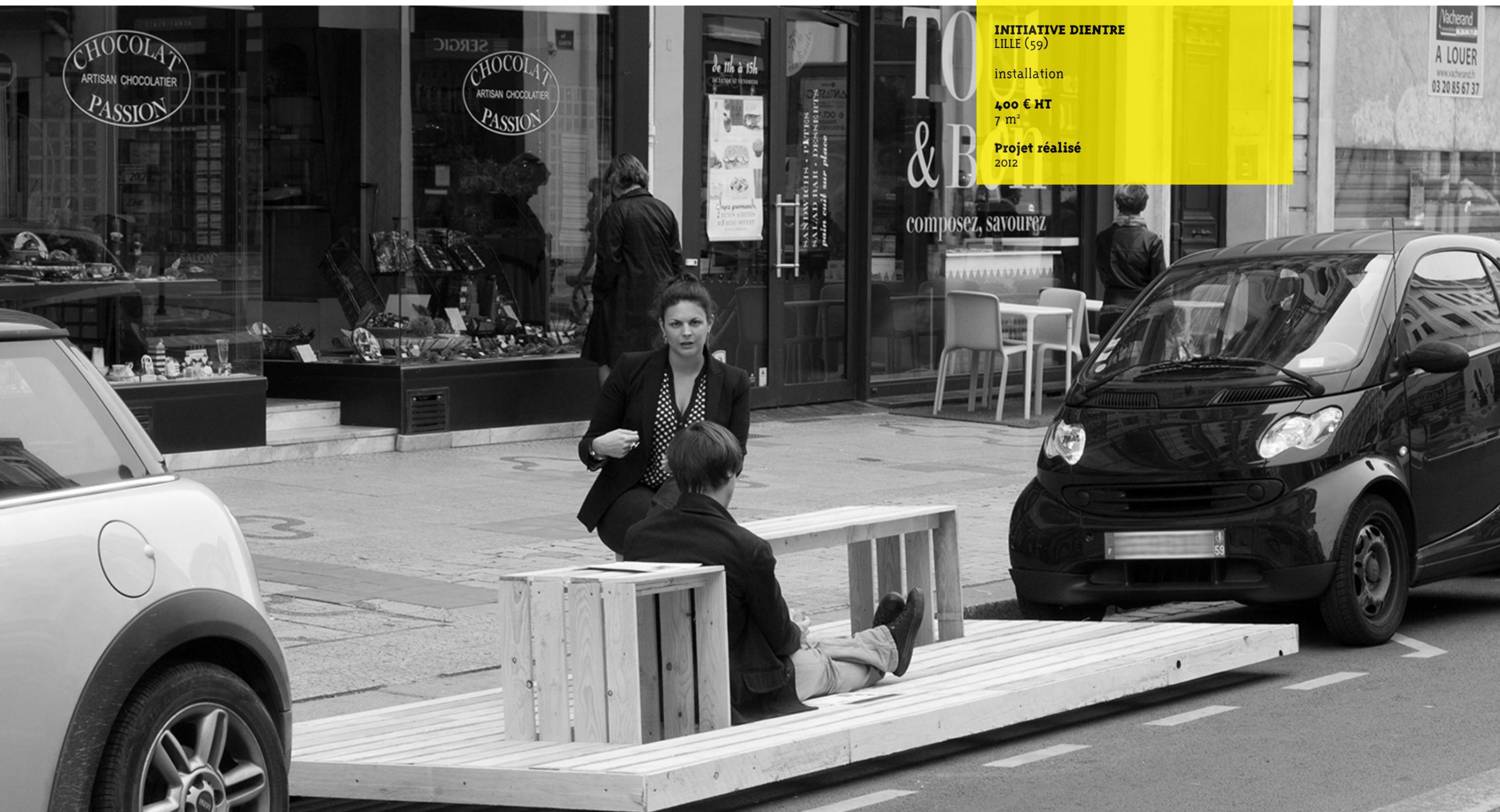
Ces traverses deviennent des espaces médiateurs entre mondes rural et urbain au sud des voies ferrées, entre mondes urbain et industriel au nord. Le projet, plutôt qu'une logique de zoning, imbrique des entités différentes pour un territoire complexe, riche et dense dans lequel le mode d'habiter est à cheval sur la ville urbanisée et le corridor préservé.

Assemblage de séquences paysagères



TERRASSE EN STATIONNEMENT

**Manifestation
«Park(ing) day
2012»**



**INITIATIVE DIENTRE
LILLE (59)**

installation

**4,00 € HT
7 m²**

**Projet réalisé
2012**

TERRASSE EN STATIONNEMENT

Lille (59)
Réappropriation de places de stationnement en espaces publics piétons

Le projet de terrasse, expérimenté dans les rues de Lille le 21 septembre 2012, s'inscrit dans le cadre de l'événement international annuel «Park(ing)-day» pour lequel artistes, architectes et citoyens sont invités à se réapproprier les emplacements de parking pour les transformer en espaces publics piétons temporaires.

Cette terrasse mobile, dont le socle intègre des roulettes, s'insère dans la circulation automobile urbaine grâce à une corde qui permet de la tirer et de manœuvrer.

La plate-forme est ainsi décollée du sol pour donner une impression de lévitation, de flottement jusqu'à ce qu'elle se cale et s'arrête de manière temporaire sur un emplacement de parking.

En effet, ce mobilier roulant, de la taille d'une voiture, se stationne sur les places de parking au gré des déplacements, de la déambulation urbaine.

La hauteur du socle de la terrasse est celle d'une bordure standard ce qui lui permet d'accoster sur les trottoirs. Ceux-ci deviennent quais d'accueil de cette plate-forme hybride entre terrasse et objet circulant qui crée extension des terrasses des bars et restaurants, halte piétonne le long d'une rue et permet de rencontrer les passants.

L'installation est également un prétexte propice à engager le dialogue autour de l'appropriation des espaces publics urbains et du réinvestissement des espaces réservés aux voitures.

Cette intervention permet d'offrir une comparaison concrète entre surface d'une place de stationnement et nombre de piétons pouvant s'approprier la terrasse. La grandeur de la plate-forme étonne, révèle les dimensions urbaines auxquelles nous ne prêtons plus attention et invite à une prise de conscience de l'espace. La planche de rive qui cadre ce mobilier délimite et renforce ses dimensions.

La terrasse est réalisée avec un matériau brut et peu onéreux : des planches de coffrage. Le travail sur le calepinage et le dessin de structure permet l'utilisation de fines sections tout en constituant un banc et une table basse robustes intégrés et qui apportent l'image du pli, du soulèvement du platelage.



Terrasse mobile, dont le socle intègre des roulettes,



L'installation offre une appréhension concrète à l'échelle du piéton de la surface d'une place de parking.

Le caractère temporaire de l'installation assoit sa dimension insolite et surprenante. Son apparente simplicité et sa matérialité «pauvre» accentuent son abordabilité, et sa capacité à être appropriée et à s'intégrer aux différents contextes urbains.

La terrasse mobile se stationne sur les places de parking au gré de la déambulation urbaine.



SIESTE AU JARDIN

**Installation
sur le thème
«Jardin corps et âme»**

CHÂTEAU DE CHAUMONT-SUR-LOIRE (L,1)

installation

12 000 € HT
170 m²

Concours «festival des jardins de Chaumont-
sur-Loire»

Concours
2010

Dientre, paysagiste



SIESTE AU JARDIN

Chaumont-sur-loire (41)
Installation sur le thème «Jardin corps et âme»

La sieste est le temps du repos du corps et de l'âme. Le jardin constitue un lieu privilégié pour la sieste. Ses parfums, ses couleurs, sa lumière et l'ombre qu'il dessine sont autant de qualités propices au repos. Nous proposons d'associer les bénéfices du sommeil et de la quiétude du corps et de l'âme aux vertus apaisantes du jardin qui devient espace de relaxation.

Ici, la thématique du sommeil est abordée de multiples façons. Ainsi, trois entités fortes apportent chacune leurs qualités, structurent et composent un ensemble cohérent : le jardin-sieste.

Le houblon est plus connu pour ses qualités gustatives que pour ses vertus apaisantes. En effet les inflorescences femelles utilisées pour aromatiser la bière depuis le XIIème siècle lui apportent parfum et saveur. Ces propriétés nutritives, particulièrement reconnues dans le Nord, alimentent le corps et détrônent les bienfaits thérapeutiques et curatifs du houblon. Pourtant il possède des vertus aseptisantes et sédatives lorsqu'il est consommé en tisane ou en infusion et, ce qui nous intéresse ici, il favorise par contact (odeur) le sommeil et facilite la digestion, deux notions associées à la sieste. Poussant ici, par pieds le long de câbles métalliques, le houblon est implanté selon un quadrillage qui permet de fabriquer des ambiances nuancées de la forêt dense, cocon de sieste à la clairière, terrain de jeu et de rencontre.

Les hamacs en nylon blanc offrent un espace de repos enveloppant et berçant les corps des visiteurs. La détente est d'autant plus agréable que d'autres toiles tendues sont disposées en hauteur grâce à un maillage de câbles en acier galvanisé offrant un ombrage ponctuel. Les formes et les mouvements de ces voiles blancs confèrent au jardin une atmosphère légère et aérienne. La pelouse qui se soulève ponctuellement forme des sièges. Ces assises enveloppantes sont rigidifiées par des structures plantées en carton biodégradable. Ces trois éléments sont liés et imbriqués par une structure tramée de piquets bois et de câbles en acier.

Les couleurs apaisantes du jardin : le vert et le blanc reprennent les codes du jardin zen. La floraison du houblon de plus en plus dense de juin à septembre accentue la sensation de cocon propice à la sieste. Les voilages dessinent des ombres et ondulent au gré du vent produisant un souffle relaxant.

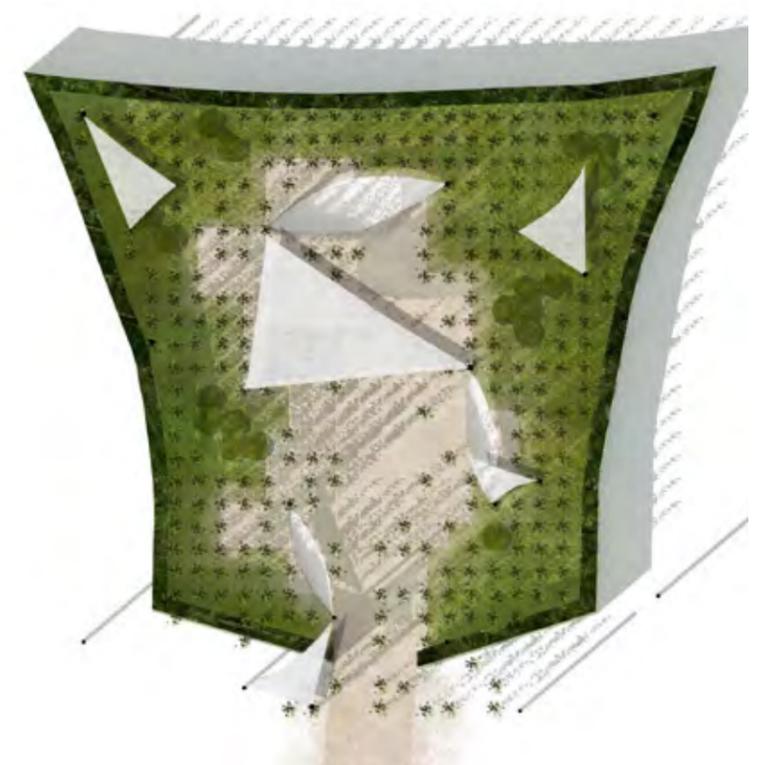
Le jardin est parsemé de voiles pour accueillir les corps ou leur offrir de l'ombre



Coupe sur l'ensemble du jardin

Ce jardin-sieste propose un rapport corps/jardin innovant. En effet, les codes entre verticalité et horizontalité sont bouleversés. Ici, le jardin est vertical et le corps adopte des postures horizontales. Le corps se reposant allongé, laisse l'âme s'élever le long des piquets plantés. La détente s'associe à l'évasion. Le regard est porté vers le haut et s'ouvre vers le ciel tandis que le corps est ancré dans le sol (assises enherbées). Les trois strates du jardin proposent des états différents, des positions propices au rêve : être allongé dans l'herbe, être lové et bercé dans les hamacs, laisser son esprit s'évader dans les ombrelles.

Plan masse du jardin



DES VERRERIES AU VIVRE VERT

Création de l'éco-quartier du site des Verreries à Fourmies

VILLE DE FOURMIES

urbanisme
aménagement paysager
équipement public
logement
démarche REV3
Troisième Révolution Industrielle

Concours
2017

Dientre, mandataire
Ageci, BET VRD



DES VERRERIES AU VIVRE VERT

Fourmies (59)

Habiter le parc productif

Le projet cherche à déconstruire avec parcimonie, lorsque la récupération de l'emprise bâtie actuelle permet de composer une forme urbaine beaucoup plus optimale ou innovante pour le programme. Les quelques déconstructions proposées par le projet sont réalisées de manière à pouvoir surcycler localement les éléments bâtis dans une démarche Cradle to cradle et à réutiliser les matériaux et matériels sur site.

C'est la démarche de valorisation de l'existant et le maintien d'un patrimoine culturel et signifiant d'une histoire plus que l'intérêt architectural qui est à l'origine du choix de réhabilitation des bâtiments industriels qui deviennent phares dans le projet. Ils sont supports d'une ambiance particulière qui devient support d'un décor urbain spécifique et marquant pour installer les activités qui seront ainsi appréciées et fréquentées également pour leur cadre atypique.

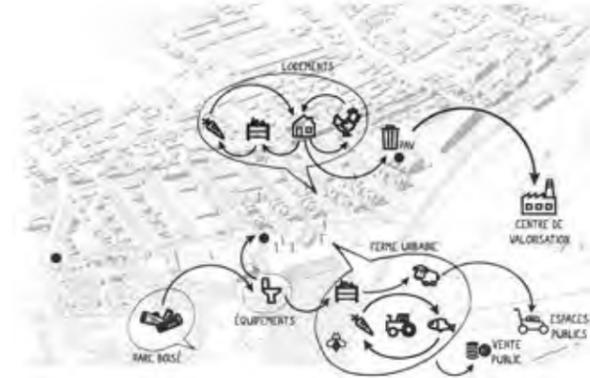


Schéma du parc productif



Perspective du lagunage et des équipements de loisirs



Perspective des intérieurs d'îlot

Le projet global prévoit un total de 203 logements réhabilités et créés sur le quartier.

L'ensemble des réseaux se croisent au point névralgique de la gare ferroviaire pour constituer un pôle multimodal imbriquant gare bus, stationnements vélos et parking relais mutualisé avec le centre aquatique.

Le quartier développe les activités de l'agriculture urbaine à titre collectif, à travers une ferme urbaine, équipement géré par la commune, une association ou une entreprise et à titre individuel, à travers des jardins familiaux, espaces privatifs associés aux logements.

Le projet fait de tous les espaces paysagers, des espaces utiles. Outre le caractère esthétique et d'ornement, d'image et d'ambiance des espaces publics qui participent au cadre de vie, les espaces verts du quartier participent à son fonctionnement de manière productive. Les végétaux mis en oeuvre ne sont pas choisis uniquement pour leur qualité esthétique mais également pour leur fonction nourricière ou épurative ou productrice d'énergie ou leur aspect mellifère, ou encore leur vertu d'alerte, de remède (par rapport à d'autres espèces plantées) dans une logique de complotage ou d'éloignement des nuisibles

Plan masse d'ensemble



ONDES DE CHOC

**INSTALLATION SUR
LE THÈME DE «LA
RENCONTRE» DANS
L'HOTEL PARTICULIER
BAUDON DE MAUNY**

**FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES
ASSOCIATION CHAMP LIBRE
MONTPELLIER (34)**

installation éphémère

Projet réalisé
2011

Dientre, mandataire



ONDES DE CHOC Montpellier (34)

Installation éphémère sur le thème de «La rencontre»

Le son est la production de la rencontre entre deux éléments. Le projet propose donc une architecture sonore. Un orgue décomposé met en valeur l'espace monumental, patrimonial de la cour mais la rend accessible, la désacralise par l'éclatement des éléments qui constituent cet instrument et par son aspect participatif, interactif. La rencontre entre patrimoine et architecture contemporaine fait résonner l'espace, fait vibrer un lieu historique et offre aux visiteurs la possibilité de l'habiter un instant par le son.

En effet, l'installation est composée d'un ensemble de tubes de cuivre suspendus à une trame accrochée en hauteur aux façades, et qui provoquent des sons par leur rencontre quand ils s'entrechoquent. La multiplicité des longueurs et les diamètres variables des tuyaux permettent une diversité des effets produits.



La proposition se sert ainsi de la configuration spatiale de la cour, tire parti de son volume pour la transformer en caisse de résonance, milieu de propagation des vibrations et amplificateur des musiques produites par les habitants, les visiteurs qui en sont les déclencheurs.

Le projet porte une attention particulière à l'usage, à son appropriation. Les passants deviennent acteurs, joueurs de cette architecture interactive. L'installation se « met en fonctionnement » quand il y a de la vie dans la cour, elle questionne le sens d'un espace sans pratique. C'est ici l'homme, l'habité qui donnent corps, consistance à l'architecture.

La production d'un effet sonore est couplé d'un effet visuel. L'instrument dessine un paysage dans la cour et les tubes sont disposés de manière à constituer des situations, marquer l'entrée, mettre en valeur certains détails de l'architecture de l'hôtel particulier. Ils sont ainsi plus ou moins serrés pour dégager des vues, obliger le visiteur à les entrechoquer pour pouvoir progresser, évoluer dans la cour. L'élanement des tubes met en valeur la hauteur de la cour. La brillance du cuivre capte la lumière, distribue les reflets et révèle les nuances ocre des murs et les tons roses de la calade au sol. Le projet, plus qu'un objet, cherche à constituer un skyline, un véritable paysage dans la cour réintroduisant de l'urbanité dans ce lieu généralement clos.

